

# DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Le président Bouteflika désigne M. Ould Khelifa pour le représenter aux obsèques du président vénézuélien Chavez  
Page 8

Jeudi 7 Mars 2013 - 25 Rabii Ethani 1434 - N° 215 - Première année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

Les news



ALGÉRIE-EAU  
Le prince héritier d'Abou Dhabi achève sa visite

Page 5



ALGÉRIE - FRANCE  
Le président de l'Assemblée nationale française en visite officielle en Algérie samedi

Page 5



ALGÉRIE - CANADA  
Des opportunités de «partenariat stratégique»  
L'ambassadeur du Canada à Alger, Mme Geneviève Des Rivières

Page 5

## LUTTE CONTRE LA CORRUPTION : Forte volonté politique ferme détermination des autorités



Les autorités algériennes font montre, au plus haut niveau, d'une forte volonté politique et d'une ferme détermination dans leur lutte sans merci contre la corruption, de l'avis de nombreux observateurs. La corruption constitue un crime qui porte atteinte aux deniers publics et à l'économie nationale, d'où la nécessité d'élaborer de nouveaux mécanismes de répression qui conforteront les efforts de l'Etat et des différentes composantes de la société, d'autant que ce phénomène a pris

des proportions alarmantes durant ces dernières années en termes de dossiers et de préjudice causé à l'économie nationale, soulignent les observateurs.

L'Etat a promulgué un arsenal de lois dont celle de 2006 et amendé certaines dispositions contenues dans le Code de procédure pénale, relatives aux investigations et à la qualification de ce type d'affaires. Des pôles judiciaires spécialisés ont également été créés, notamment l'Office central de répression de la corruption

(OCRC) dont le siège a été inauguré récemment. Pour les observateurs, la détermination des autorités algériennes, au plus haut niveau, à faire face à ce fléau qui ronge l'économie nationale et ternit l'image de l'Algérie à l'étranger, a été consacrée par les déclarations du président de la République qui a affirmé récemment qu'il ne pouvait «passer sous silence» les scandales qui touchent la gestion de l'entreprise nationale des hydrocarbures Sonatrach, tout en réitérant sa confiance en la justice pour situer les responsabilités et sanctionner les coupables.

«La lutte contre la corruption qui est au cœur de l'action de l'Etat, commence par la consolidation du rôle des instances de contrôle à tous les niveaux et dans tous les domaines», poursuivi le président de la République rappelant que l'Etat «a consacré d'importants moyens tant matériels qu'humains pour renforcer le rôle des instances de contrôle et moderniser leurs moyens d'intervention». Page 3

M. MOHAMED SAÏD L'À ANNONcé HIER

La Journée nationale de l'Information sera instituée en 2014

Page 2

DGSN : LE MESSAGE DE M.HAMEL DEPUIS BOUIRA  
**«Raffermir les liens entre la Police et le citoyen»**

S'exprimant, à cet égard, sur le rôle de la Police dans la protection des citoyens et de leurs biens, M. Hamel a mis l'accent sur «l'impérative lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, tout en œuvrant à la promotion des services (sécuritaires) de proximité, afin de raffermir les liens entre la Police et le citoyen».



Page 3

SCIENCE et VIE

DOULEURS DANS LE BAS DU DOS

Quand faut-il consulter ?

Pages 12, 13 et 14

CULTURE

El Hasnoui

MORT EN EXIL

Page 11

FOOTBALL

DEMAIN À BÉJAÏA À 17H45  
J S M B - E S S

Sétif pour confirmer son statut

LIGUE 1 (23E J)

J S KABYLIE

Sandjak-Hannachi : la rupture ?

Nos pages sports p.p 19 à 23

Page 2

ALGER

ZONE INDUSTRIELLE D'OUED SEMMAR

Une unité de peinture ravagée par un incendie

Page 2

**MÉTÉO****20° à Alger****REGIONS NORD : QUELQUES PLUIES**

• Prédominance d'un temps partiellement voilé avec localement possibilité de quelques pluies vers les régions Est.  
Les vents seront modérés à assez forts (30/50 km/h) notamment sur le littoral Est. La mer sera peu agitée à agitée.

**31° à Tamanrasset****REGIONS SUD : PARTIELLEMENT VOILÉ**

• Temps généralement partiellement voilé.  
Les vents seront modérés avec soulèvements de sable.

<b>Alger</b>	<b>max</b>	<b>21°</b>	<b>min</b>	<b>16°</b>
<b>Oran</b>	<b>max</b>	<b>24°</b>	<b>min</b>	<b>13°</b>
<b>Annaba</b>	<b>max</b>	<b>22°</b>	<b>min</b>	<b>13°</b>
<b>Béjaïa</b>	<b>max</b>	<b>26°</b>	<b>min</b>	<b>16°</b>
<b>Tamanrasset</b>	<b>max</b>	<b>30°</b>	<b>min</b>	<b>12°</b>

Hammam  
Dhalaâ (M'sila)

## Reprise du travail à l'usine de ciment Lafarge

Les travailleurs de la cimenterie Lafarge de Hammam Dhalaâ (M'sila) ont repris le travail, hier après dix jours de grève, a-t-on appris auprès des services de la wilaya.

La même source a précisé qu'un accord a été trouvé entre les représentants des travailleurs et l'administration de l'usine en vertu duquel les mesures disciplinaires décidées contre certains travailleurs seront «gelées» et la prime d'intérêténess «attribuée». La grève a engendré un déficit de 160 000 tonnes de ciment sur le marché local et national, a encore noté la même source.



## 20 femmes artisanes au Salon de l'artisanat d'Illizi

Une vingtaine de femmes artisanes versées dans différents créneaux de l'artisanat traditionnel, prennent part au Salon national de l'artisanat d'Ilizzi.

Initiée par l'association de wiliaya «l'écusson d'or de lutte contre la violence à l'égard de la femme et la promotion des initiatives de jeunes», cette manifestation, ouverte mardi soir à la maison de la culture Othmane Bali, vise à mettre en valeur les produits de l'artisanat réalisés par la femme de la région du Tassili N'Ajjer.

Ces réalisations consistent principalement en des articles de maroquinerie, produits d'ornement de la maison tariquie, le tissage, la vannerie, l'habitat traditionnel et la couture.



## Zone industrielle d'Oued Semmar Une unité de peinture ravagée par un incendie

Une unité relevant de l'entreprise privée de peinture «Astrad» dans la zone industrielle d'Oued Semmar (est d'Alger) a été ravagée par un incendie qui s'est déclaré hier en fin d'après-midi, a-t-on constaté. L'incendie, dont l'origine n'est pas encore déterminée, a causé la blessure d'une personne qui a été évacuée à l'hôpital, et fait d'énormes dégâts matériels, selon le commandant Farouk Achour, sous-directeur des statistiques et de l'information à la Protection civile, présent sur place. Les unités de la Protection civile, dépêchées en urgence sur les lieux du drame, tentaient, hier soir, de maîtriser l'incendie et éviter la propagation des flammes vers les autres unités de la zone industrielle.

**TELECOMS**

## Mobilis a doublé son bénéfice en 2012 à plus de 12 milliards de DA

L'opérateur public de téléphonie mobile Mobilis a affiché en 2012 un bénéfice net de plus de 12 milliards de DA (plus de 160 millions de dollars), soit le double de celui réalisé en 2011, a indiqué hier son PDG, M. Saâd Damma.

«Ce résultat est la meilleure performance de l'entreprise depuis sa création. Il a permis d'apporter un flux à la trésorerie de plus de 12% qui consolide nos engagements pour le programme d'investissement quinquennal», a déclaré à l'APS M. Damma.

Les principaux agrégats de gestion et d'équilibre financiers de Mobilis ont en-

registré en 2012 une croissance «continue et appréciable qui témoigne d'une meilleure approche dans l'allocation des ressources ainsi qu'une gestion créatrice de richesses», selon son dirigeant.

En 2012, Mobilis a réussi à quadrupler ses investissements en les portant à plus de 300 millions de dollars (22 milliards de

## DIMANCHE 10 MARS À 10H AU CENTRE DE PRESSE DE DK NEWS :

### Conférence du P<sup>r</sup> Chitour Chamseddine : «La stratégie énergétique algérienne à l'horizon 2030»



Le P<sup>r</sup> Chitour Chamseddine directeur à Polytechnique Alger, intervendra dans le cadre d'une conférence-débat au centre de presse de DK News, sur le thème de «La stratégie énergétique algérienne à l'horizon 2030»

**Le taux de femmes travailleuses dans la Fonction publique dépasse 31%**

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, M.

Tayeb Louh, a annoncé hier à Alger que le nombre de femmes travaillant dans la Fonction publique était de 607 160 soit, un taux de 31,8 du total des travailleurs. M.

Louh a indiqué lors d'une cérémonie de distinction de la femme travailleuse à l'occasion de la Journée mondiale de la femme, que 88% du nombre des travailleuses de la Fonction publique étaient des permanentes et 11,3% contractuelles. La femme est majoritaire dans le corps de l'enseignement, tous paliers confondus, a-t-il précisé avant de souligner que le taux de la femme travailleuse était de 42% dans le secteur de l'éducation nationale, 20% dans la santé publique et 13% dans celui de l'intérieur et collectivités locales.



**M. MOHAMED SAÏD L'A ANNONCÉ**  
**La Journée nationale de l'Information sera instituée en 2014**

Le ministre de la Communication, M. Mohamed Saïd, a indiqué hier à Alger qu'une Journée nationale de l'information sera instituée en 2014. En marge d'une cérémonie organisée par le quotidien Echaâb, en hommage aux 15 journalistes et techniciens victimes d'un crash d'avion au Vietnam en 1974, le ministre a fait état d'un consensus national autour de l'institution d'une Journée nationale de l'information dont l'annonce intervient, a-t-il dit, «l'année prochaine». «L'idée d'instituer une Journée nationale de l'information est retenue mais la date n'est pas encore arrêtée», a-t-il indiqué. Le choix, selon le ministre, sera porté sur trois dates: la création du quotidien Echaâb, celle de la radio «Sawt El-Djazair» ou la commémoration du crash d'avion au Vietnam.

confirme une meilleure maîtrise de la gestion des charges malgré l'ouverture de nouvelles agences et la mise en place de nouvelles BTS (stations de base) qui se traduisent souvent par des coûts supplémentaires. Côté commercial, Mobilis qui emploie 4 300 agents dont 1 676 femmes, a clôturé l'année 2012 avec 133 agences commerciales. «En dehors des chiffres, ma satisfaction réside surtout dans cette nouvelle dynamique positive qui a été créée en 2012 avec de plus en plus de cadres et d'employés qui adhèrent pleinement à la stratégie mise en place», s'est réjoui M. Damma.

## LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SÛRETÉ NATIONALE À BOUIRA La norme de couverture sécuritaire est de 1 policier pour 239 citoyens

**«L'impérative lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, tout en œuvrant à la promotion des services (sécuritaires) de proximité, afin de raffermir les liens entre la Police et le citoyen».**

La couverture sécuritaire dans la wilaya de Bouira a connu, durant ces dernières années, une «remarquable» amélioration, la situant au niveau de la norme internationale, avec une norme de 1 policier pour 239 citoyens, a-t-on révélé, hier, lors d'une visite dans la wilaya, du Directeur général de la sûreté nationale (DGSN), le général major Hamel Abdelghani.

La couverture sécuritaire des zones urbaines de la wilaya de Bouira, totalisant 731 229 habitants, a fait l'objet de la mobilisation de tous les moyens matériels et humains nécessaires à la sécurité des personnes et des biens, a-t-on assuré, à cet effet.

S'exprimant, à cet égard, sur le rôle de la Police dans la protection des citoyens et de leurs biens, M.

Hamel a mis l'accent sur «l'impérative lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, tout en œuvrant à la promotion des services (sécuritaires) de proximité, afin de raffermir les liens entre la Police et le citoyen».

Lors de sa visite dans la wilaya, la DGSN a eu un aperçu sur les activités du secteur de la Sûreté dans la wilaya ainsi que sur des projets de réalisation des structures de proximité, destinées à renforcer la quiétude des citoyens.

A Bouira-ville, M. Hamel a procédé à l'inauguration d'une quatrième Sûreté urbaine, destinée à assurer la couverture sécuritaire d'environ 25 000 habitants, et des différents points importants, dont notamment l'université. En marge de cette visite, qui s'inscrit dans le cadre du programme annuel d'inspection de la DGSN, il a été présenté au premier responsable de la Police nationale des explications sur le fonctionnement des différentes structures relevant de son secteur, telles que le service de police judiciaire, le service de l'action sociale et des sports, le service de la réglementation générale en plus d'un programme de 991 logements aidés destinés aux éléments de ce corps. M. Hamel a achevé sa visite en prédisant une réunion avec les cadres de la Sûreté de wilaya pour s'imprégner des données de la situation sécuritaire locale, ainsi que des efforts entrepris pour la concrétisation des objectifs fixés, notamment dans les domaines de la lutte contre la criminalité et la régulation de la circulation automobile.

Dans ce contexte, le directeur de la communication et des relations publiques de la DGSN, le commissaire divisionnaire Djilali Boudalia a souligné que cette réunion a été consacrée à l'évaluation de la situation de la circulation, de la lutte contre la criminalité et les stupéfiants, ainsi qu'à l'examen de l'application des plans opérationnels de police, la discussion des rapports périodiques sur le fonctionnement de ce corps de sécurité et la formation des ses éléments.

### HIER, AU FORUM DU JOURNAL ECHAÂB :

## Hommage aux journalistes victimes du crash d'avion au Vietnam en 1974

Une cérémonie de recueillement à la mémoire des 15 journalistes et techniciens victimes d'un crash d'avion au Vietnam le 8 mars 1974 a été organisée hier au siège du quotidien «Echaâb» par l'Association Mechaâl Echahid.

Etaient présents à cette cérémonie organisée à l'occasion du 39<sup>e</sup> anniversaire du crash, le ministre de la Communication M. Mohamed Saïd, l'ancien ministre M. Mohieddine Amimour ainsi que plusieurs compagnons et proches des victimes qui ont exprimé leurs témoignages. A cette occasion, le ministre de la Communication a indiqué que cet hommage «constitue une occasion pour se recueillir à la mémoire de ces hommes de la presse que nous avons perdus alors qu'ils étaient au summum de leur apport et à la fleur de l'âge».

Il a estimé que la leçon à tirer de ce tragique accident, notamment par la génération montante dans le domaine de l'information et de la communica-



tion est «la nécessité de rester fidèle au message laissé par les victimes, à savoir faire entendre la voix de l'Algérie aux autres internationaux et la représenter de la meilleure manière qui soit».

Pour l'ancien responsable de la communication à la Présidence de la République à l'époque, M. Mohieddine Amimour, qui comptait également parmi les membres de la délégation accompagnant le président défunt Houari Boumediene au Vietnam, la commémoration du décès des 15 journalistes et techniciens algériens, est une occasion de rappeler cet accident tragique et de

dégager des conclusions en relation avec le sacrifice de ces hommes de la presse. M. Amimour a déploré le fait qu'aucun boulevard, ni établissement ne sont baptisés des noms de ces victimes, ajoutant que leurs noms ne figurent pas dans la liste inscrite sur la plaque commémorative installée à la place de la Liberté de la presse à Alger.

M. Amimour a rappelé également la profonde émotion du défunt président Houari Boumediene qui avait chargé des responsables de communiquer eux-mêmes l'information du décès de ces journalistes à leurs proches avant qu'elle ne

soit diffusée par les médias «par souci d'atténuer le choc auprès des familles des victimes». Les défunts se rendaient à bord d'un avion vietnamien depuis l'aéroport international de Hanoï en direction d'un aéroport distant de 60 km pour rentrer en Algérie, au terme d'une mission dans le cadre de la couverture médiatique d'une visite présidentielle.

L'avion transportait 15 journalistes algériens, neuf journalistes vietnamiens et les membres de l'équipage. Il s'agit de Saleh Dib, Abderrahmane Kahwadji, Mahmoud Midat, Mustapha Kaboub, Abdellak Bouhmia, Mohamed Bekai, Laaredj Boutrif, Rabah Haned, Sbeit Mouaki (Télévision algérienne). L'agence Algérie presse service (APS) a perdu deux représentants, à savoir Ahmed Abdellatif (journaliste) et Mohamed Taleb (photographe). Mohamed Sahraoui, Tayeb Harket, Djilali Djedjar, Mohamed Attalah représentaient d'autres organes médiatiques.

### RELATIONS DE TRAVAIL

## Les nouvelles propositions sur le bureau du Premier ministre

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, M. Tayeb Louh, a affirmé hier à Alger, que les nouvelles propositions liées à l'article 87 bis de la loi sur les relations de travail se trouvaient au niveau du Premier ministre.

Le ministère du Travail a finalisé en coordination avec les partenaires sociaux les rapports contenant les nouvelles propositions relatives à l'article 87 bis de la loi sur les relations de travail, a indiqué M. Louh dans une déclaration en marge d'une cérémonie en l'honneur de la femme travailleuse. Ces

rapports se trouvent actuellement au niveau du Premier ministère, a-t-il précisé.

En octobre 2011 ont été installés les trois groupes de travail chargés de l'examen de certains dossiers dont le groupe d'évaluation de l'incidence financière induite par l'abrogation de l'article 87 bis et la prise en charge de la question dans le cadre de la prochaine révision de la loi sur le travail. L'installation de ce groupe intervient en application des décisions de la Tripartite (gouvernement-UGTA-patronat) lors de sa 14<sup>e</sup> session tenue en septembre

2011. La question de l'article 87 bis figurait à l'ordre du jour de cette réunion et ce, sur proposition de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) qui a demandé l'annulation de l'article afin d'améliorer le pouvoir d'achat des travailleurs.

L'article en question stipule que le salaire national minimum garanti comprend le salaire de base, les indemnités et primes de toute nature à l'exclusion des indemnités versées au titre de remboursement de frais engagés par le travailleur.

## CORRUPTION : Forte volonté politique et ferme détermination des autorités à lutter contre le fléau

Les autorités algériennes font montre, au plus haut niveau, d'une forte volonté politique et d'une ferme détermination dans leur lutte sans merci contre la corruption, de l'avis de nombreux observateurs. La corruption constitue un crime qui porte atteinte aux deniers publics et à l'économie nationale, d'où la nécessité d'élaborer de nouveaux mécanismes de répression qui conforteront les efforts de l'Etat et des différentes composantes de la société, d'autant que ce phénomène a pris des proportions alarmantes durant ces dernières années en termes de dossiers et de préjudice causé à l'économie nationale, soulignent les observateurs.

L'Etat a promulgué un arsenal de lois dont celle de 2006 et amendé certaines dispositions contenues dans le Code de procédure pénale, relatives aux investigations et à la qualification de ce type d'affaires. Des pôles judiciaires spécialisés ont également été créés, notamment l'Office central de répression de la corruption (OCRC) dont le siège a été inauguré récemment. Pour les observateurs, la détermination des autorités algériennes, au plus haut niveau, à faire face à ce fléau qui ronge l'économie nationale et ternit l'image de l'Algérie à l'étranger, a été consacrée par les déclarations du président de la République qui a affirmé récemment qu'il ne pouvait «passer sous silence» les scandales qui touchent la gestion de l'entreprise nationale des hydrocarbures Sonatrach, tout en réitérant sa confiance en la justice pour situer les responsabilités et sanctionner les coupables.

«La lutte contre la corruption qui est au cœur de l'action de l'Etat, commence par la consolidation du rôle des instances de contrôle à tous les niveaux et dans tous les domaines», a poursuivi le président de la République rappelant que l'Etat «a consacré d'importants moyens tant matériels qu'humains pour renforcer le rôle des instances de contrôle et moderniser leurs moyens d'intervention».

De son côté, le président du Conseil de la nation, M. Abdelkader Bensalah, a souligné l'importance d'investir la justice de toute la confiance afin de lui permettre d'accomplir son rôle dans le calme pour ce qui est des affaires liées à la lutte contre la corruption, loin de tout préjugé qui pourrait influer sur son travail. Il a appelé à «éviter de tomber dans la surenchère politique qui n'apporte rien de nouveau, qui ternit l'image de l'Algérie et passe sous silence le travail colossal du pays dans les différents domaines». Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Larbi Ould Khelifa a quant à lui indiqué que l'Etat avec toutes ses institutions se trouvait face à «de nombreux défis», à savoir la maîtrise de la gestion et sa rationalisation ainsi que la lutte contre la corruption et la dilapidation sous toutes ses formes, autant de défis qui constituent «des exigences urgentes».

«Si le fait de se taire sur les malversations d'un responsable ou de chercher des subterfuges est une faute grave, sa résolution incombe à la justice et aux instances de contrôle qui exigent l'intensification des efforts de tous afin d'accomplir au mieux les missions qui leur sont dévolues», a-t-il ajouté. Le ministre des Finances, M. Karim Djoudi a affirmé, pour sa part, que la corruption «est un crime préjudiciable à l'argent public et à l'économie nationale» et nécessite le développement de nouveaux mécanismes de répression, confortés par les efforts internationaux en la matière, d'où l'importance de l'Office central de répression de la corruption (OCRC). Le procureur général près la cour d'Alger, Belkacem Zeghmati, avait déclaré, auparavant, qu'une information judiciaire dans le cadre de l'affaire «Sonatrach 2» avait déjà été ouverte.

Les faits révélés par certains médias nationaux et étrangers sont «en relation avec l'information judiciaire déjà ouverte auprès du pôle pénal spécialisé de Sidi M'hamed (Alger) dans le cadre de l'affaire dite Sonatrach 2», avait précisé un communiqué signé par le procureur général. Pour les observateurs, les citoyens, au même titre que les responsables, sont appelés à faire preuve de vigilance pour condamner tout dépassement portant atteinte aux deniers publics.

APS

# L'économie algérienne face à de nouveaux défis

**Abdiche S.**

**Les défis qui se profilent pour l'économie algérienne vont à son adaptation aux conditions d'un marché international, ce qui ne se passe pas sans grandes remises en cause.**

La première d'entre elles, correspond à un besoin évident d'assainissement avant qu'elle ne plonge dans la concurrence. Les tentatives ont eu lieu depuis les années 1990, période de référence en termes d'ouverture.

Accoutumée à une longue tradition de protectionnisme, l'économie nationale n'a toujours pas su bien négocier les préalables à partir desquels l'édifice aurait pu être bâti de façon durable. La bureaucratie, l'éruption du marché informel, les effets néfastes de la désindustrialisation constitueront alors de sérieux obstacles. Assainir réellement a été donc la première tâche à laquelle s'est attelé le Premier ministre M. Abdelmalek Sellal. La débureaucratisation est en marche. Le secteur bancaire, les Douanes nationales, seront les premières cibles, parce que constituent de sérieux goulots d'étranglement.

L'économie algérienne doit impérativement trouver sa place dans un environnement de redoutable concurrence. Le ministre de l'Industrie depuis son installation, conduit une réflexion sur la façon la meilleure d'insérer le secteur dans la compétition. Elle se conçoit en faisant face à des échéances et en

tenant bien conscience de l'effort qu'elles exigent, avec la mise au point d'un programme cohérent. La promotion de la PME, le partenariat sont au centre des préoccupations. Il importe pour assurer la modernisation et aboutir à la mise en place d'un réseau d'entreprises compétitives, que les investissements directement productifs progressent à des taux supérieurs, que les crédits et les moyens consacrés à la recherche-développement soient à la hauteur des ambitions affichées. Ce sont des conditions qui restent comme des clés pour assurer l'équilibre général.

L'impératif de diversification de notre tissu productif doit relever d'un engagement sans détour. C'est sur ce terrain que s'investit aujourd'hui le Premier ministre. Cela passe par une redynamisation de l'entreprise nationale sur laquelle viendra s'accoupler une politique de partenariat bien comprise à travers des transferts de savoir-faire et de technologie. Les responsables politiques se sont largement exprimé sur le thème qui rencontre aujourd'hui une plus grande adhésion de la part des partenaires extérieurs tant les enjeux sont devenus importants pour eux à la lumière de la crise financière et économique internationale qui semble s'installer dans la durée. Celle-ci bouche les perspectives des entreprises. Le partenariat apparaît alors comme un salut. L'économie algérienne peut y trouver de sérieuses opportunités. Elle est



dotée de suffisamment d'atouts en termes de ressources naturelles de nature stratégique, des ressources financières importantes. S'y ajoutent aujourd'hui une réelle volonté d'entreprendre qu'accompagne une volonté politique. Au titre de celle-ci, le Premier ministre n'a pas médiégué ses efforts en allant à la rencontre des opérateurs économiques nationaux et en plaiddant la cause de son pays au prises des partenaires extérieurs.

Pendant le délai si court et si décisif des deux années qui restent pour la fin du mandat présidentiel et point d'aboutissement du plan d'action du gouvernement, l'ampleur des tâches et des efforts à accomplir apparaît considérable. Le Premier minis-

tre a pourtant la conviction que malgré les retards, malgré les faiblesses qui subsistent, des améliorations substantielles sont possibles. Elles sont aussi à notre portée. Pouvoirs publics, comme entrepreneurs sont conscients de cet état de choses. Ensemble, ils entendent poser les bases d'un redéploiement de l'entreprise nationale et marquer par des décisions concrètes leur volonté d'apporter au secteur productif un soutien actif pendant la période délicate qu'il traverse condamné, à de séries remises en cause.

AdAPTER L'ÉCONOMIE NATIONALE n'implique pas seulement qu'on porte remède aux handicaps qui entravent encore son essor, mais aussi que les producteurs se pré-

parent à faire face à la concurrence et à moyen terme, s'investir sérieusement à l'international. Maintes fois exprimée, cette obligation doit trouver aujourd'hui ses repères et des orientations clairement établies. Il y a tout un faisceau d'obstacles à éliminer pour bâtir une réelle politique d'exportation qui échappe aux incantations habituelles sur le thème. Il y a des mesures d'encadrement et d'accompagnement de l'effort des exportateurs à mettre en place. L'action des intervenants en matière de commerce extérieur, celle des Chambres de commerce actuellement sans programme ni perspectives, doivent recevoir de nouvelles impulsions.

## COMMERCE Séminaires d'information sur le carnet ATA à Oran, Alger et Annaba

Des séminaires d'information sur le titre de passage pour l'admission temporaire des marchandises, le carnet ATA, seront organisés par la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI) du 11 au 13 mars à Oran, Alger et Annaba, a indiqué hier un communiqué de la CACI.

Ces séminaires ont pour objectif d'informer les opérateurs économiques algériens sur ce document considéré comme un outil de facilitation du commerce international et notamment de la promotion des exportations. Ces séminaires seront organisés le 11 mars à Oran au niveau de la Chambre de commerce et d'industrie de l'Oranie, le 12 mars à Alger au niveau de l'Ecole supérieure des affaires, et le 13 mars à Annaba à la Chambre de commerce et d'industrie «Seybouse».

Organisés avec concours de la Fédération mondiale des chambres (WCF) et de la Chambre de commerce internationale (ICC), ces séminaires seront animés par le responsable du carnet ATA à la Chambre de commerce et d'industrie de Paris Ile-de-France, M. Xavier Fetter. Le carnet ATA est un document de passage en douanes en suspension des droits et taxes, permettant l'exportation temporaire dans 72 pays de certains types de marchandises et équipements destinés à divers usages, tels que les échantillons commerciaux et matériaux destinés à l'exposition dans les foires, salons et manifestations culturelles, sportives et professionnels. Ce système présente de multiples avantages comparativement aux déclarations douanières classiques, car étant basé sur un document uniformisé dans les 72 pays ayant ratifié la Convention internationale sur l'admission temporaire et dont les formalités sont simplifiées et dispensent l'utilisateur de paiement de cautions à l'étranger.

## DÉPÉNALISATION DE L'ACTE DE GESTION BANCAIRE Un texte de loi bientôt devant le gouvernement

Un projet de texte de loi portant sur la dépénalisation de l'acte de gestion bancaire sera bientôt soumis au gouvernement, a annoncé hier le délégué général de l'Association des banques et établissements financiers (ABEF), M. Abderrazak Trabelsi. «Nous (ABEF) allons soumettre au ministère de la Justice la semaine prochaine un projet de texte qui prend en charge de façon claire et efficace ce problème (pénalisation de l'acte de gestion)», a déclaré à l'APS M. Trabelsi. Cette réunion entre l'Association des banques et le ministère de la Justice doit être la «dernière après une série de réunions tenues depuis le début de l'année», a-t-il souligné. Une fois validé par le ministère de la Justice, ce texte «sera présenté lors de la prochaine réunion du gouvernement pour être ensuite soumis au Parlement», a-t-il précisé.

M. Trabelsi n'a cependant pas précisé s'il s'agissait d'un nouveau texte ou d'une correction d'une loi déjà existante. «C'est au ministère de la Justice d'en décider», a-t-il dit. Il a tout de même précisé que le texte en question «prendra en charge la dépénalisation de l'acte de gestion en général» et comprendra le «statut pénal de l'activité du banquier», un statut tant attendu par la place bancaire. «Il est extrêmement important de



définir clairement les cas de négligence manifeste en vue de statuer sur un acte commis par un banquier, s'il s'agit réellement d'un délit ou seulement d'une faute professionnelle», avait récemment expliqué M. Trabelsi à propos de ce statut. «On ne peut pas s'attendre à une plus grande implication des banquiers dans l'octroi

des crédits dès lors qu'on pénalise la prise de risque», avait-il par ailleurs déploré. Le ministère de la Justice, celui des Finances, la Banque d'Algérie et l'ABEF ont été chargés par le Premier ministre Abdelmalek Sellal, dans une instruction rendue publique le 10 décembre dernier, de former un groupe de travail qui a pour mission de trouver une solution définitive au problème de la pénalisation de l'acte de gestion, très «pénalisant», selon les gestionnaires. Le chef de l'Etat avait chargé le gouvernement en 2011 de préparer les dispositions législatives appropriées en vue de la dépénalisation de l'acte de gestion pour «rassurer davantage les cadres gestionnaires sans que cela puisse signifier l'impunité». Les articles pénalisant cet acte, contenus dans le code pénal et dans la loi sur la lutte contre la corruption, ont été déjà abrogés.

Algérie-EAU

## Le prince héritier d'Abou Dhabi achève sa visite en Algérie

**Le prince héritier d'Abou Dhabi, commandant en chef adjoint des forces armées de l'Etat des Emirats arabes unis, Cheikh Mohamed Ben Zayed Al Nahyan, a quitté hier l'Algérie, après une visite de travail et de fraternité de deux jours.**



Cheikh Mohamed Ben Zayed Al Nahyan a été salué à l'aéroport international Houari-Boumediene par le président du Conseil de la nation, M. Abdelkader Bensalah, en présence du Premier ministre, M. Abdelfatah Sel-

lal. Le prince héritier avait été reçu mardi par le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, qui avait offert un déjeuner en son honneur au Palais du peuple. Cette visite était l'occasion de souligner la volonté

commune des deux pays de donner une impulsion nouvelle aux relations bilatérales et de consacrer la coordination et la concertation autour des questions arabes, régionales et internationales d'intérêt commun.

LES 12 ET 13 MARS AUX EAU

## L'Algérie à la 2<sup>e</sup> Conférence de l'Organisation arabe du développement de l'administration

L'Algérie prendra part à la 2<sup>e</sup> Conférence de l'Organisation arabe du développement de l'administration relevant de la Ligue arabe les 12 et 13 mars aux Emirats arabes unis (EAU), a indiqué hier un communiqué de l'organisation.

Outre 19 enseignants universitaires algériens, prendront part à cette rencontre qui se tiendra sous le thème «La ressource humaine, partenaire stratégique dans le

développement de l'administration», des représentants de 16 Etats : Emirats arabes unis (EAU), Qatar, Arabie Saoudite, Sultanat d'Oman, Bahreïn, Yémen, Irak, Liban, Jordanie, Palestine, Egypte, Etat de Libye, Tunisie, Algérie, Maroc et Etats-Unis.

«L'intérêt accordé à la ressource humaine est très important et ne se limite pas à ses performances car elle constitue le principal mo-

teur des machines, équipements et autres ressources permettant d'aboutir à un produit ou un service offert par l'entreprise», a indiqué le directeur général de l'organisation. Cette rencontre vise à identifier la réalité de la gestion de la ressource humaine dans le monde arabe, définir les défis rencontrés et l'examen des facteurs environnementaux dans la relance du rôle de la gestion de la ressource humaine dans

la réalisation des stratégies des organisations, ajoute le communiqué. Découvrir les nouvelles méthodes de gestion de la ressource humaine et la prospection des orientations futures pour la promotion de la ressource humaine dans les organisations arabes au niveau des gouvernements, du secteur privé et de la société civile, figurent parmi les objectifs de cette conférence, conclut le communiqué.

ALGÉRIE - CANADA

## Des opportunités de «partenariat stratégique»

Le programme des infrastructures en Algérie présente des opportunités de «partenariat stratégique» entre l'Algérie et le Canada dans plusieurs domaines, a indiqué hier l'ambassadeur du Canada à Alger, Mme Geneviève Des Rivières.

«L'Algérie a un programme impressionnant de développement de son infrastructure qui présente des opportunités de partenariat stratégique dans plusieurs domaines», a souligné Mme Des Rivières lors d'un séminaire sur l'investissement en Algérie.

La diplomate canadienne, citée par un communiqué de l'ambassade, a aussi indiqué que l'investissement privé algérien était, pour sa part, en croissance et offrait des opportunités «intéressantes» de transfert de savoir-faire et de

technologie.

Elle a rappelé, à cette occasion, les liens étroits qui unissent l'Algérie et le Canada, soulignant la présence d'Algériens hautement qualifiés au sein des grandes entreprises canadiennes.

Ce séminaire, organisé par l'ambassade du Canada en collaboration avec l'entreprise Ernst & Young Advisory Algeria, vise à informer les entreprises canadiennes sur les changements apportés à la loi de finances rendant les règles régissant l'investissement plus souples. Le Canada a été classé 5<sup>e</sup> client de l'Algérie en 2012 avec 5,48 milliards de dollars, selon les chiffres des Douanes algériennes.

ALGÉRIE - YÉMEN

## M. Sahli à Londres pour la réunion ministérielle du Groupe des amis du Yémen

Le secrétaire d'Etat chargé de la Communauté nationale à l'étranger, M. Belkacem Sahli, conduira la délégation algérienne à la 5<sup>e</sup> réunion ministérielle du Groupe des amis du Yémen qui se tiendra aujourd'hui à Londres, a indiqué hier le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué.

La même source a rappelé que la 4<sup>e</sup> réunion, qui s'était tenue en Arabie Saoudite en mai 2012, avait vu la participation d'une trentaine de pays, dont l'Algérie.



**ALGÉRIE - FRANCE  
Le président de l'Assemblée nationale française en visite officielle en Algérie samedi**



Le président de l'Assemblée nationale française, M. Claude Bartolone, effectuera à partir de samedi, à la tête d'une délégation parlementaire, une visite officielle en Algérie, à l'invitation du président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Larbi Ould Khelifa, indique mercredi un communiqué de l'APN.

Al l'occasion de cette visite, M. Larbi Ould Khelifa aura «des entretiens avec son homologue français qui porteront sur les relations bilatérales et les perspectives de leur développement, avant d'être élargis aux deux délégations qui auront à examiner les questions ayant trait à la coopération dans le cadre de la grande Commission parlementaire algéro-française». «Les entretiens se poursuivront ensuite par une rencontre co-présidée par les groupes d'amitié au cours de laquelle seront abordés deux principaux thèmes relatifs à «l'importance de la dimension humaine dans le processus de renforcement des relations algéro-françaises» et à «l'investissement productif en Algérie et les partenariats au niveau des petites et moyennes entreprises», précise la même source. La délégation française rencontrera également au cours de sa visite de hauts responsables de l'Etat et visitera quelques sites touristiques et structures économiques.

## Installation du groupe parlementaire d'amitié Algérie-Chili

Le groupe parlementaire d'amitié Algérie-Chili a été installé hier au siège de l'Assemblée populaire nationale (APN) pour le renforcement des relations de la coopération entre les Parlements des deux pays. La cérémonie d'installation a été présidée par le vice-président de l'APN, M. Mohamed Djemaï, en présence du président de la commission des Affaires étrangères, de la coopération et de la communauté de l'APN, M. Belkacem Belabbas et du chargé d'affaires de l'ambassade du Chili en Algérie, M. Nicola Rodrigues Alkalde.

M. Djemaï a souligné dans une allocution que le groupe parlementaire que préside le député Nouredine Berkani du groupe parlementaire du Front des forces socialistes (FFS) «est un acquis qui vient renforcer les relations excellentes» qui existent entre les deux pays.

APS

**KENYA****Les Kényans toujours dans l'attente du résultat de la présidentielle**

Les Kényans se sont à nouveau réveillés mercredi matin sans connaître le nom de leur futur président, après une deuxième nuit consécutive de publication très parcimonieuse des résultats. Peu après 08h00 (05h00 GMT) mercredi, plus de 36 heures après la clôture officielle du scrutin, les résultats d'à peine 43% des bureaux de vote avaient été reçus au centre de collecte de la Commission électorale indépendante (Iebc), représentant moins de 40% des électeurs inscrits, alors que la participation a été particulièrement forte.

Uhuru Kenyatta était crédité de plus de 10 points d'avance sur Raila Odinga, avec un peu moins de 2,8 millions de voix contre un peu moins de 2,2 millions à son principal adversaire. Les deux hommes rassemblaient à eux seuls 95% des suffrages, ne laissant que des miettes aux six autres candidats, tous virtuellement éliminés. En l'état actuel des résultats publiés et des réserves potentielles de voix, dans un pays où le vote est très fortement marqué sur une base régionale et communautaire, il était impossible de savoir si l'un des deux favoris allait l'emporter au 1er tour ou si un 2e tour allait devoir être organisé. Mardi soir, le président de l'Iebc, Ahmed Issack Hassan, a reconnu des «retards dans la transmission des résultats depuis les bureaux de vote», qu'il a attribués à des «problèmes techniques».

**CÔTE IVOIRE****Des locaux du ministère ivoirien des Finances ravagés par un incendie**

Les locaux de la direction de la prévision économique, un département du ministère ivoirien de l'Economie et des Finances, situé au Plateau, quartier administratif et financier d'Abidjan, ont été entièrement détruits par un incendie qui s'est déclaré tôt lundi au 9<sup>e</sup> étage de la tour abritant d'autres administrations, rapporte mardi la presse locale.

Aussitôt alertés, les éléments du groupement des sapeurs-pompiers militaires, épaulés par les éléments français de la Force Licorne et de l'Onuci, ont combattu les flammes pendant près de deux heures, ajoute la même source, notant que les soldats du feu ont été confrontés à des difficultés pour circonscrire l'incendie notamment l'accès aux extincteurs à l'intérieur du bâtiment et le manque de pression au niveau des bouches d'incendie. L'incendie dont les causes restent à déterminer, a encore une fois soullevé le problème de la vétusté de certains bâtiments du Centre des affaires de la capitale économique ivoirienne, qui ne répondent plus aux normes.

La presse qui s'interroge sur les causes de l'incendie dans un site aussi névralgique d'Abidjan, souligne que même le bureau du ministre délégué auprès du Premier ministre, chargée de l'Economie et des Finances, Kaba Nialé, a été détruit par l'incendie.

La tour qui a pris feu abrite également des sièges de banques, d'assurance et des locaux de la Commission de l'Union économique et monétaire de l'Afrique de l'Ouest (Uemoa) et du Fonds monétaire international (FMI).

**MALI**  
**Le Danemark estime «plus cruciale que jamais» l'aide****RD CONGO:****Ban Ki-moon demande au Conseil de sécurité d'autoriser le déploiement d'une brigade d'intervention**

**Le Secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon a demandé mardi au Conseil de sécurité d'autoriser le déploiement d'une force spéciale intégrée à la Mission des Nations unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (Monusco) afin de faire face aux menaces à la sécurité et à la stabilité dans l'est de ce pays.**

«La situation sécuritaire reste fragile et requiert des actions urgentes», a plaidé M. Ban devant les 15 membres du Conseil.

Communément appelée «brigade d'intervention», la force proposée mènerait, seule ou avec les Forces armées congolaises (Farc), des offensives «ciblées et musclées en faisant preuve d'une grande mobilité et d'adaptabilité» contre les groupes armés qui déstabilisent l'est de la RDC, selon le chef de l'ONU.

La brigade bénéficierait notamment de l'appui aérien de la Monusco, qui serait dotée de deux hélicoptères d'attaque et quatre hélicoptères de manœuvre supplémentaires, précise le rapport spécial du Secrétaire général dont était saisi le Conseil, tandis que son mandat initial serait d'un an, recommande-t-il.

«Cette capacité opérationnelle, qui avait été demandée par les parties prenantes régionales, est nécessaire pour répondre de la manière la plus appropriée à l'environnement conflictuel dans lequel opère la Monusco depuis plusieurs années», a expliqué M. Ban.



«Chargée de contenir, de neutraliser et de désarmer les groupes armés congolais et étrangers, la brigade d'intervention permettra à la Monusco de se concentrer davantage sur les tâches relatives au maintien de la paix», a fait observer le patron de l'ONU.

La brigade a été envisagée pour réaliser les objectifs politiques fixés par l'Accord-cadre de paix, de sécurité et de coopération pour la RDC et la région des Grands Lacs, signé le 24 février dernier à Addis-Abeba en Ethiopie.

En signant cet Accord-cadre, l'Angola, le Burundi, la République centrafricaine, la République du Congo, le Rwanda, l'Afrique du Sud, le Soudan du Sud, l'Ouganda et la Tanzanie se sont notamment mis d'accord pour protéger la souveraineté territoriale et préserver la paix et la stabilité de la RDC.

Les Nations unies, l'Union africaine, la Conférence internationale de la région des Grands Lacs et les 14 Etats membres de la Communauté de développement de l'Afrique austral (Sadc) se portent garants de cet Accord-cadre. Près d'un million de per-

sonnes ont été déplacées dans la région du Nord-Kivu par les affrontements entre le groupe rebelle M23 et les forces armées congolaises fin 2012. Cela porte le nombre total de déplacés dans l'est de la RDC à 2,6 millions. Si les combats ont cessé, la situation sécuritaire reste précaire et l'instabilité s'étend à d'autres régions de la RDC.

De son côté, le Haut-Commissariat des Nations unies aux réfugiés (Hcr) a publié mardi un appel de fonds supplémentaires d'un montant de 69,6 millions de dollars pour aider des centaines de milliers de civils congolais déracinés dans la région des Grands Lacs.

Ces fonds supplémentaires incluent 22,6 millions de dollars pour la RDC, sept millions de dollars pour le Burundi, 17,7 millions de dollars pour le Rwanda et 22,3 millions de dollars pour l'Ouganda.

Ces sommes s'ajoutent au budget, d'un montant de 282,4 millions de dollars pour 2013, qui avait été approuvé en octobre dernier par l'organe directeur du Hcr pour toutes les opérations menées dans ces quatre pays.

**ONU - AFRIQUE****TRAITÉ DU COMMERCE DES ARMES: Séminaire régional à Addis-Abeba avant les négociations de New York**

Le Centre régional de l'ONU pour la paix et le désarmement en Afrique organise les 7 et 8 mars à Addis-Abeba (Ethiopie) un séminaire pour préparer la Conférence internationale finale des Nations unies pour un Traité sur le commerce des armes, prévue du 18 au 28 mars à New York.

Organisé en partenariat avec le Réseau d'action international sur les armes légères, le séminaire rassemblera plus de 50 représentants des gouvernements des pays africains, d'organisations régionales et sous-régionales et de la société civile.

En présence du président de la Conférence finale pour un Traité sur le commerce des armes, M. Peter Woolcott, les participants discuteront des progrès réalisés à ce jour dans les négociations qui avaient échoué en juillet dernier à New York en raison de la position des Etats-Unis sur un tel Traité.

Ace jour, le commerce des armes classiques reste largement non réglementé et cette situation contribue aux conflits armés, aux violations du droit international humanitaire et des droits de l'homme, et aux retards dans le développement économique et social. C'est en 2006 que les pays ont commencé à évoquer la nécessité d'un Traité sur le commerce des armes. Ils se sont alors réunis à New York du 2 au 7 juillet dernier sans parvenir à un accord du fait notamment de l'attitude des Etats-Unis, principal exportateur des armes, qui s'étaient ravisés à la dernière minute en demandant davantage de temps pour examiner la proposition de texte. Cette position des Etats-Unis s'expliquait par le fait que le président Barack Obama était à quelques mois du scrutin présidentiel de novembre 2012 et craignait que sa campagne soit sabordée par le puissant lobby américain des armes.

indiqué le ministère des Affaires étrangères.

Copenhague a suspendu le versement de son aide à Bamako en mars 2012 après un coup d'Etat militaire. Mais le pays a consacré environ 82 millions de couronnes (11 millions d'euros) à l'aide à ce pays en 2012, versés «principalement à des organismes privés et des partenaires semi-publics», a rappelé le ministère.

APS

Le Danemark a estimé mardi «plus cruciale que jamais» l'aide internationale au Mali, au moment où le gouvernement de Bamako promet des élections et des négociations de paix.

«Il y a une évolution positive en cours au Mali et le gouvernement du pays est en train de se remettre sur pied. C'est pourquoi l'aide internationale est plus cruciale que jamais», a affirmé dans un communiqué le ministre danois des Affaires étrangères

Villy Soevndal. M. Soevndal a visité le Mali mardi en compagnie de son collègue de la Défense, Nick Haekkerup.

Il a rapporté avoir reçu du président malien Dioncounda Traoré l'assurance que des élections présidentielle et législatives auraient lieu «courant 2013», et qu'un «processus de négociation» serait entamé pour rétablir la paix dans le Nord du pays. «Le Danemark examine la possibilité de soutenir la préparation des élections», a

## TUNISIE

# Le ministre tunisien de la Défense présente sa démission au chef du gouvernement désigné



**Le ministre tunisien de la Défense, Abdelkarim Zbidi a affirmé avoir présenté sa démission au chef du gouvernement désigné, Ali Larayedh, en l'informant de son refus de poursuivre sa mission à la tête du ministère dans le nouveau cabinet ministériel.**

Intervenant, mardi soir, par téléphone lors d'une émission sur la chaîne tunisienne privée Nessma TV, Abdelkarim Zbidi a déclaré «ne plus être en mesure de continuer son travail en qualité de ministre de la Défense tant que la vision n'est pas claire».

Il a, également, critiqué le rendement du gouvernement de Hamadi Jebali, estimant «qu'un flou entourait son action» et que «c'était un gouvernement sans agenda qui n'était pas parvenu à résoudre les problèmes de développement et de l'emploi et à ins-

taurer la stabilité».

Abdelkarim Zbidi a, par ailleurs, indiqué avoir présenté une première fois sa démission (non annoncée officiellement), le 15 septembre 2012, aux trois présidences, suite aux événements de l'ambassade des Etats-Unis d'Amérique à Tunis qu'il qualifie «d'inacceptables et d'irraisonnables».

Il a insisté sur la nécessité d'élaborer rapidement une feuille de route claire pour la période de transition, précisant «qu'en tant que Tunisien, il aspirait à voir finaliser la Constitution dans les meilleurs délais».



## Des agents de l'ordre révoqués réclament leur réintégration

Des agents de l'ordre révoqués ont observé, mardi un sit-in devant le ministère de l'Intérieur, à Tunis, pour réclamer leur réintégration, a rapporté l'agence de presse TAP. Les protestataires ont dénoncé ce qu'ils qualifient de tentatives de mise au pas de l'institution sécuritaire, réclamant la reprise de leur activité, selon la même source. Selon le secrétaire général du syndicat des services de santé des forces de sécurité intérieure, Faycal Zdiri, ce sit-in «spontané» se tenait à l'initiative de certains cadres et agents sécuritaires révoqués avant et après la révolution pour réclamer leur réintégration, dans l'esprit des objectifs de la révolution

pour la liberté, la dignité et l'emploi. Plus de 70 agents de l'ordre ont été révoqués après la révolution, a-t-il précisé, estimant que «les licenciements ouvrent la voie à la contre-révolution». De son côté, le porte-parole du ministère de l'Intérieur, Khaled Tarrouche, a déclaré que ces agents de l'ordre avaient été congédiés, après la révolution, pour avoir commis des fautes nécessitant une telle sanction. Ces agents avaient eu droit à une procédure disciplinaire réglementaire au niveau du conseil d'éthique du ministère de l'Intérieur, a-t-il ajouté, indiquant que les décisions prises peuvent faire l'objet de recours en justice.

## Les quotas partisans ne peuvent faire sortir le pays de la crise

Le prochain gouvernement tunisien sera incapable de faire sortir le pays de la crise du fait qu'il réitérera la politique des quotas partisans, ont affirmé mardi des présidents de partis politiques tunisiens.

«La Tunisie a besoin aujourd'hui d'un programme de salut», ont estimé les dirigeants des partis politiques composant l'Union pour la Tunisie (UPT) lors d'une conférence de presse.

«Tout gouvernement fondé sur les quotas partisans ne peut faire sortir le pays de la crise multiforme», ont-ils ajouté. Le remaniement ministériel envisagé a emprunté la même démarche adoptée précédemment, fondée sur les quotas partisans et le favoritisme, ce qui mènera inéluctablement à l'échec», a indiqué le secrétaire général du Mouvement Nidaa Tounes Taïeb Baccouche.

«Quelle que soit sa composition, le gouvernement pressenti ne peut réta-

bler la stabilité sans la dissolution des ligues de protection de la révolution et la garantie de la neutralité des ministères régaliens, notamment ceux de la justice et de l'intérieur, a, pour sa part, indiqué la secrétaire générale du Parti Républicain Mme Maya Jeribi.

La compétence et le mérite doivent être les principaux critères pour adhérer au gouvernement», a-t-il encore estimé.

L'Union pour la Tunisie qui regroupe cinq partis (le Mouvement Nidaa Tounes, le Parti Républicain, Al-Massar, le Parti Socialiste et le Ptpd) a appelé à la dissolution des ligues de protection de la révolution et à la relance du dialogue national initié par l'Union générale tunisienne du travail.

Le ministre des droits de l'homme et de la justice transitionnelle, M. Samir Dilou, a indiqué que l'annonce de la composition du prochain gouverne-

ment de Ali Larayedh devrait se faire mercredi.

Il a ajouté à ce propos que le changement sera «très important» au niveau de cette composition, n'écartant pas la possibilité de réduire le nombre des portefeuilles ministériels.

Le vice-président du parti Ennahdha, M. Abdelfattah Mourou, a fait savoir que le prochain gouvernement sera prêt mercredi ou jeudi. Il a estimé que le retard enregistré dans la formation du nouveau gouvernement est du aux longues délibérations en raison des différends qui marquent le pays.

Il a souligné dans ce sens que le nouveau gouvernement doit mettre en œuvre un programme pour gagner la confiance du citoyen, estimant que la lenteur relevée dans la concrétisation des programmes de l'ancien gouvernement s'explique par le «manque d'expérience».

## MALI: L'ONU préoccupée par les dégâts des engins explosifs sur les civils

Le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) a signalé mardi que 60 victimes d'engins et de restes explosifs de guerre ont été signalées au Mali depuis avril 2012, et que les enfants constituent les deux tiers de ces victimes.

«Selon ses estimations, environ 200 000 enfants dans les zones de conflit du centre et du nord du Mali risquent d'être blessés, voire d'être tués par ces explosifs.

«Le niveau de risque est susceptible d'augmenter encore plus lorsque les familles déplacées vont commencer à regagner leurs maisons dans les zones qui ont connu les pires affrontements du conflit», a-t-elle prévenu.

Afin de mieux protéger les civils contre la menace posée par les explosifs, l'Unicef et ses partenaires prévoient d'intensifier les activités de sensibilisation aux dangers des mines, de conduire des campagnes de sensibilisation par radio, en particulier dans les régions du nord, afin de mener des actions de prévention auprès du public vivant dans les zones touchées par le conflit.

«Le danger est maintenant au centre et au nord du Mali où de violents combats ont eu lieu», a déclaré Françoise Ackermans, Représentante de l'Unicef au Mali, ajoutant que «les explosions peuvent se produire n'importe où et n'importe quand».

Des rapports préliminaires élaborés par le Service de l'ONU de la lutte antimines (Unmas) indiquent que de grandes quantités de Restes explosifs de guerre (REG) dont les munitions non explosées et abandonnées comme des obus d'artillerie, des mortiers, des roquettes, des grenades et des balles ont été laissés dans le sillage des attaques aériennes et au sol.

La plus forte concentration de restes explosifs de guerre est susceptible de se trouver dans des zones où de violents combats ont eu lieu comme Diabaly, Douentza, Konna et Gao.

«Il est clair que le Mali est impacté par la présence de mines terrestres et de munitions non explosées», a déclaré Gareth Edwin Francis, officier des opérations de l'UNMAS.

Selon lui, «les Nations Unies ont le devoir de répondre à cette situation par un déploiement rapide des équipes de prospection et de neutralisation des munitions explosives, afin d'assurer un accès sécuritaire pour tous les acteurs et, surtout, de répondre aux besoins de la population malienne».

Pour cela, l'UNMAS «est en train de planifier le déploiement imminent d'une équipe à Konna», a-t-il fait savoir.

## KENYA: 2 explosions dans le quartier somali de Nairobi, un blessé

Deux explosions ont eu lieu mardi dans le quartier somali de la capitale kényane Nairobi, faisant au moins un blessé, a annoncé la Croix-Rouge sur Twitter.

«Un blessé a été évacué», a indiqué l'organisation. Le chef de la police de Nairobi Benson Kibui n'a confirmé qu'une explosion.

Un engin artisanal a été lancé contre un kiosque, blessant une femme qui se trouvait à l'intérieur, a-t-il indiqué. «Elle a été blessée et évacuée à l'hôpital».

«L'engin est tombé près d'un bar où des gens regardaient les résultats des élections à la télévision», a précisé M. Kibui.

Selon lui, la police ignore quelle était la cible visée.

# DÉCÈS CHAVEZ: 7 jours de deuil au Venezuela

La dépouille du président Hugo Chavez, décédé mardi, sera exposée à compter de mercredi dans le hall de l'Académie militaire de Caracas, avant des funérailles nationales prévues vendredi, a annoncé le ministre des Affaires étrangères vénézuélien Elias Jaua, alors que sept jours de deuil officiel ont été décrétés.

«Les obsèques et l'hommage posthume dans la chapelle ardente du hall de l'Académie militaire (se dérouleront) mercredi, jeudi et vendredi», a indiqué M. Jaua, sans préciser l'endroit où reposera la «sépulture chrétienne» du défunt.

«Vendredi, à 10 heures du matin, nous allons organiser la cérémonie officielle à l'Académie militaire», a précisé M. Jaua, qui a remercié tous les chefs d'Etat qui ont manifesté leur intention d'assister aux funérailles. «Nous allons assurer la logis-

tique pour que le plus grand nombre (de Vénézuéliens) puisse voir son père, son libérateur, son protecteur», a-t-il ajouté. Mercredi matin, la dépouille d'Hugo Chavez sera transférée de l'hôpital militaire où il s'est éteint jusqu'à l'Académie militaire,

«berceau de la révolution bolivarienne», a expliqué le ministre. Le gouvernement a également décrété à partir de mardi «sept jours de deuil officiel» et la suspension de toutes les activités publiques et privées de mercredi à vendredi.



## ALGÉRIE - VENEZUELA Le président Bouteflika désigne Ould Khelifa pour le représenter aux obsèques de Chavez



Le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, a désigné le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Mohamed Larbi Ould Khelifa, pour le représenter aux obsèques du défunt président vénézuélien, Hugo Chavez, indique mercredi un communiqué de la présidence de la République. L'hommage posthume dans la chapelle ardente du hall de l'Académie militaire à Caracas se déroulera mercredi, jeudi et les funérailles sont prévues pour vendredi.

• Hugo Chavez est décédé mardi après une aggravation lundi de son état de santé depuis qu'il a subi sa quatrième opération, le 11 décembre dernier. Le président Bouteflika a rendu un vibrant hommage au président vénézuélien, saluant le combat d'un homme qui «marquera à jamais l'histoire de son pays». «Hugo Chavez s'est battu jusqu'au bout, comme il l'avait toujours fait pour ses idées, car il avait conscience que son destin dépassait sa propre personne.

L'hommage que nous devons à sa mémoire, l'est aussi pour le combat de toute une nation dont il a été le porte-voix et la conscience dans la lignée d'un Simon Bolivar. A ce titre, il marquera à jamais l'histoire de son pays mais aussi de toute l'Amérique Latine», a affirmé le président Bouteflika dans un message qu'il a adressé à M. Nicolas Maduro, président par intérim de la République Bolivarienne du Venezuela. «C'est avec une immense douleur que j'ai appris la disparition de mon ami le président Hugo Rafael Chavez Frias», a-t-il souligné. «En adressant, au nom du peuple algérien, à sa famille, à ses proches et au peuple vénézuélien, nos plus vives condoléances, je voudrais exprimer notre admiration pour l'engagement de Hugo Chavez dans le combat universel pour la défense de la dignité, de la souveraineté et du droit des peuples à l'émancipation», a indiqué le chef de l'Etat.

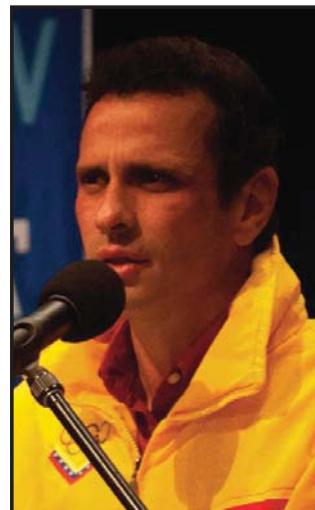
## VENEZUELA : Le chef de file de l'opposition solidaire de la famille de Chavez

Le chef de file de l'opposition vénézuélienne Henrique Capriles Radonski a appelé mardi les Vénézuéliens à «l'unité» après la mort du président Hugo Chavez des suites d'un cancer et assuré de sa «solidarité» la famille du président sur son compte Twitter.

«Ma solidarité à toute la famille et aux partisans du président Hugo Chavez, nous plaidons pour l'unité des Vénézuéliens», a déclaré le gouverneur du riche Etat de Miranda (nord) sur le site de micro-blogs. Battu par Hugo Chavez à la présidentielle d'octobre, M. Capriles, 40 ans, devrait endosser le rôle de candidat naturel de l'opposition pour les élections anticipées qui devront être organisées dans les 30 jours, selon la Constitution.

«Dans des moments difficiles, nous devons démontrer notre amour et notre respect profond à notre Venezuela ! Unité de la famille vénézuélienne !», a insisté le gouverneur.

Le président Chavez est mort mardi à l'hôpital militaire de Caracas des suites d'un cancer diagnostiqué en juin 2011.



## IRAK - SYRIE

### Baghdad déterminé à empêcher le conflit syrien de se déplacer vers l'Irak

Le gouvernement irakien qui craint une contagion du conflit syrien, s'est dit déterminé à faire face aux tentatives de propager cette crise en Irak, où une quarantaine de soldats syriens ont été tués lundi dans une embuscade tendue par des «terroristes».

Dans le cadre des efforts visant à empêcher le déplacement de la crise syrienne vers l'Irak, les autorités de Baghdad ont mis en échec mardi deux tentatives de franchir illégalement les frontières syro-irakiennes.

Selon le ministère irakien de l'Intérieur, les gardes-frontières de la province irakienne d'al-Anbar (ouest) ont empêché un groupe de trafiquants dans la ville de Damlough de franchir illégalement les frontières et les ont sommés de retourner dans les territoires irakiens.

Les forces irakiennes ont mis en échec une autre tentative d'infiltration d'un groupe armé en Irak depuis le sol syrien, d'après un communiqué du ministère.

L'attaque risque d'entraîner Baghdad dans le conflit. Lundi, un convoi transportant des soldats syriens blessés, qui s'étaient réfugiés en Irak, a été attaqué alors qu'il traversait la pro-

vince d'al-Anbar en direction de la frontière, pour être rendus à la Syrie «par les canaux officiels» avait indiqué le ministère irakien de la Défense.

Quarante-huit soldats syriens et neuf gardes irakiens qui les escortaient ont été tués, selon un bilan officiel.

Les soldats syriens avaient franchi la frontière par le point de passage de Yaaroubiyeh, fuyant de violents combats qui avaient opposé samedi l'armée syrienne aux rebelles hostiles au président syrien Bachar al-Assad, a expliqué le colonel Mohammed Khalaf al-Dulaimi, des forces de protection de la frontière.

Le ministère de la Défense a pointé du doigt «un groupe terroriste qui s'est infiltré en territoire irakien depuis la Syrie», dénonçant «une attaque contre la souveraineté de l'Irak, son territoire, sa dignité et une violation claire des droits de l'homme, (les soldats) étant blessés et non armés».

Pour sa part, un porte-parole du Premier ministre irakien, Nouri al-Maliki, a exprimé des inquiétudes similaires, soulignant que «certains tentent de propager la crise syrienne en Irak, mais nous ferons face à ces

tentatives d'où qu'elles viennent avec toute notre force».

Récemment, le ministère irakien de la Défense avait fait état de la mort d'un soldat irakien dans la province de Ninive, tué par des tirs liés aux combats en Syrie, qui avaient également blessé plusieurs personnes, alors que les victimes se trouvaient à 600 mètres de la frontière syrienne, du côté irakien.

Il avait également annoncé l'hospitalisation en Irak de quatre soldats syriens blessés dans des combats avec les rebelles près du poste-frontière de Yaaroubiyeh. Mesures de sécurité renforcées à la frontière syro-irakienne

De grands renforts militaires, selon une source militaire irakienne, sont arrivés ce mardi, dans les villes de Roumana, Makr Eddib, Hoceiba, Koura et Kasabat, pour surveiller la frontière entre l'Irak et la Syrie et empêcher toute infiltration.

D'après la même source, une vaste campagne militaire a été lancée dans la province d'al-Anbar (ouest de l'Irak), après la mort des 48 soldats syriens et neuf militaires irakiens dans l'embuscade de lundi.

APS

**Plus d'une centaine de députés libyens étaient bloqués mardi soir dans un bâtiment à Tripoli par des protestataires qui voulaient les obliger à voter une loi sur «le bannissement politique» des anciens collaborateurs du régime déchu, a indiqué un élu.**



## LIBYE : Plus d'une centaine de députés assiégés par des manifestants

«Plus d'une centaine de députés sont empêchés par des protestataires depuis la fin de journée de quitter la salle de réunion où ils étaient réunis pour voter un projet de loi sur le bannissement politique», a déclaré Mohamed Bagi cité par l'agence française AFP.

Selon lui, «les membres du Congrès général national (CGN) ont décidé de reporter le vote ultérieurement pour finaliser les amendements de cette loi. Mais les manifestants exigeaient que la loi soit adoptée aujourd'hui. «Le CGN est en pourparlers actuellement avec les protestataires (...) pour les convaincre de laisser partir les députés», a-t-il dit. Selon Radio Zone et la chaîne de télévision Libya al-Ahrar, un député, Jomaa al-Sayeh, a été rattrapé puis

agressé par la foule après avoir tenté de fuir les lieux.

L'Assemblée nationale a récupéré, mardi, ses locaux, gravement endommagés par l'occupation depuis près d'un mois par d'ex-rebelles blessés durant la révolution ayant renversé le régime de Mouammar El Gueddafi en 2011. Cependant, la réunion des députés avait lieu dans un autre bâtiment. Proposé en décembre pour exclure de la vie politique les anciens responsables du régime d'El Gueddafi et leurs collaborateurs, le projet de loi concerne les personnalités qui seraient impliquées dans des crimes de sang, de torture, des actes de corruption financière et administrative commis sous l'ancien régime.

### LIBAN - SYRIE

## Plus de 325 000 réfugiés syriens au Liban

Plus de 325 000 réfugiés syriens sont actuellement au Liban et reçoivent de l'aide du gouvernement libanais, a annoncé mardi le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) dans son dernier rapport.

Environ 203 000 réfugiés syriens se sont inscrits auprès de l'HCR, tandis

que plus de 122 000 n'ont pas encore complété le processus d'inscription, selon le rapport.

Le rapport a déclaré que 94 933 réfugiés se sont inscrits dans le nord du Liban, 77 631 dans la région de la Bekaa, et 31 271 à Beyrouth et dans le sud du Liban. L'HCR a fait remarquer que la plupart de réfugiés qui ont été

enregistrés en février venaient de la ville d'Homs, Idlib, Damas et Alep.

L'agence onusienne a souligné que sa priorité est de réduire la période d'attente pour l'inscription des réfugiés, ajoutant qu'il a réussi à enrégistrer 2 000 réfugiés en février plus que ce qu'il a fait en janvier.

### RUSSIE - SYRIE - IRAK

## Moscou dénonce la mort de soldats syriens dans une embuscade en Irak

Le ministère russe des Affaires étrangères a estimé, mardi, que la mort la veille de dizaines de soldats syriens dans une embuscade en Irak, confirme que le conflit interne en Syrie «franchit» les frontières de ce pays.

«Il est dommage que, comme nous avons prévenu, le conflit interne en Syrie commence à se propager à l'intérieur du pays en constituant une menace pour la sécurité des Etats voisins», a indiqué le porte-parole du ministère Alexandre Loukachivitch dans un communiqué publié sur le site officiel du ministère. «Il est, en outre, très dangereux de voir des terroristes opérer de plus en plus librement

dans l'espace transfrontalier», a ajouté le porte-parole dans une réaction officielle à la mort de 49 soldats syriens et neuf militaires irakiens dans une embuscade lundi dans la province d'al-Anbar (ouest de l'Irak).

«Moscou a accueilli avec indignation cette action criminelle», a souligné le porte-parole de la diplomatie russe.

Il a, par ailleurs, appelé à davantage d'efforts en vue d'«engager un dialogue entre le gouvernement et l'opposition en Syrie», et exhorté les parties concernées à l'«arrêt de la violence sous toutes ses formes».

### SYRIE :

## Les violences font 126 morts mardi à travers le pays

Les violences en Syrie ont fait mardi 126 morts, dont 28 civils, 40 soldats et 58 rebelles, selon un bilan provisoire de l'Observatoire syrien des droits de l'homme (Osdh).

Dans le centre du pays, de nouveaux heurts ont eu lieu mardi près de poches de résistance rebelles à Homs, selon l'Osdh, au troisième jour d'un assaut de l'armée et de milices pro-régime pour conquérir ces enclaves rebelles dans la ville.

Un militant dans la Vieille ville de Homs a évoqué de lourdes pertes dans les deux camps. «C'est un déluge de



balles. Tout est en feu dans la Vieille ville», a décrit ce militant se présentant sous le nom d'Abou Bilal.

A Ankara, le roi Abdallah II de Jordanie a exhorté le gouvernement syrien à avancer vers une «transition

inclusant toutes les parties» afin d'empêcher l'éclatement de ce pays.

«Seule une transition incluant toutes les parties peut arrêter ce conflit et empêcher la fragmentation de la Syrie», a-t-il déclaré lors d'une conférence de presse avec le président turc Abdullah Güll, dont le pays soutient les rebelles. Par ailleurs, les autorités syriennes ont remis à l'ambassadeur de Russie un journaliste allemand, Billy Six, entré clandestinement en Syrie. Il était piégiste pour *Junge Freiheit*, a précisé cet hebdomadaire allemand.

## USA - BAHREÏN Washington encourage le dialogue national à Bahreïn

Le secrétaire d'Etat américain John Kerry a affirmé, mardi, que son pays encourageait le dialogue entre le gouvernement et l'opposition à Bahreïn, censé régler la crise politique qui secoue le royaume.

«Des progrès ont été faits et ce que j'ai fait c'est d'encourager le dialogue pour qu'il débouche sur une solution», a déclaré M. Kerry en réponse au cours d'une conférence de presse à Doha, dernière étape de sa tournée internationale en tant que secrétaire d'Etat.

Le chef de la diplomatie américaine évoquait ses discussions avec son homologue bahreïni, cheikh Khaled Al-Khalifa, lundi à Bahreïn.

«Il m'a assuré qu'elles (les autorités de Bahreïn) vont poursuivre le dialogue avec bonne foi et nous encourageons cela et souhaitons de bons résultats», a encore ajouté M. Kerry.

Le nouveau round de dialogue a été lancé le 10 février entre le gouvernement et l'opposition chiite dans le but de sortir le petit royaume du Golfe, de sa crise politique.

Bahreïn est secoué depuis mars 2011 par un mouvement de contestation animé par des chiites qui réclament une monarchie constitutionnelle dans ce royaume à majorité chiite dirigé par une dynastie sunnite.

## NUCLÉAIRE NORD-CORÉEN: Le secrétaire d'Etat américain tend la main à Kim Jong-Un

Le secrétaire d'Etat américain John Kerry a tendu la main mardi au dirigeant nord-coréen Kim Jong-Un en l'invitant à venir négocier une solution «pacifique» sur le programme nucléaire de Pyongyang. «Plutôt que de menacer d'abroger (l'armistice de 1953), le monde se porterait mieux si (la Corée du Nord) s'engageait dans un dialogue et des négociations légitimes», a déclaré M. Kerry lors d'une conférence de presse à Doha, alors qu'il bouclait une tournée marathon de dix jours en Europe, en Egypte et dans les pays du Golfe.

Kim Jong-Un «doit agir de manière responsable pour la paix et pour la région», a insisté le chef de la diplomatie américaine, soulignant que les Etats-Unis préféraient des négociations «pour un règlement pacifique de la crise plutôt que l'échange de menaces».

Il a toutefois assuré que Washington «continuerait à faire ce qu'il faut pour défendre (la) nation et la région ensemble avec (ses) alliés». M. Kerry a également profité de sa dernière étape au Qatar pour donner de brèves interviews aux télévisions américaines qui l'accompagnaient.

A l'adresse de Kim Jong-Un, il a ainsi dit sur CNN : «Il suffit de ne pas tirer le prochain missile, ne faites pas le prochain essai. Dites que vous êtes prêts à négocier, convoquez ces pourparlers et les gens seront disposés à engager la conversation, j'en suis convaincu».

La Corée du Nord a fait monter la tension mardi en menaçant de dénoncer l'accord d'armistice signé en 1953 pour mettre fin à la guerre de Corée.

Pyongyang a aussi brandi la menace de contre-mesures «fermes», en réponse à ce qu'elle a qualifié d'hostilité américaine à son égard.

Washington a proposé au Conseil de sécurité de l'ONU, avec l'accord de Pékin, de prendre des sanctions supplémentaires, notamment financières, contre la Corée du Nord après son essai nucléaire du 12 février.

APS

## TUNISIE : Hausse des prix des carburants pour réduire le déficit budgétaire

Le gouvernement tunisien a décidé mardi d'une augmentation des prix de vente des carburants et du gaz de 6,8% dans le but de réduire le déficit budgétaire de l'Etat qui sera, selon les prévisions, de 6% environ, et ce pour la deuxième fois en six mois. Selon des sources officielles, le prix de l'essence super sans plomb est passé à 1,570 dinars tunisiens le litre, rappelant que l'augmentation a touché également le gaz et le gasoil. Il s'agit de la deuxième hausse, durant ces six derniers mois, des produits pétroliers décidée par le gouvernement tunisien dirigé par le mouvement islamique Ennahda. Depuis le début de l'année, le gouvernement tunisien mène des campagnes pour opérer des prélevements, à raison de 1%, sur les salaires des fonctionnaires et travailleurs qui dépassent 1700 dinars tunisiens et ce sous forme de «subvention obligatoire» à verser dans le Fonds de soutien. Le ministre des finances tunisien, M. Elias al Fakhkh, avait affirmé que cette augmentation dans les prix des carburants «permettra de réduire» le volume de la subvention, programmé dans le cadre du budget de l'Etat pour l'exercice 2013 et estimé 4,2 milliards de dollars. D'autre part, les milieux financiers tunisiens avaient annoncé leur volonté de «recourir au Fonds monétaire international (FMI) à titre préventif en cas de chocs financiers externes ou de hausse importante dans les prix des hydrocarbures ou des matières premières qui pourraient influer sur le budget de l'Etat. Le gouvernement tunisien avait formulé une demande pour la signature d'une «ligne de crédit» avec le FMI d'une valeur de 1,78 milliard de dollars remboursable sur cinq années.

## INDUSTRIE Grève à la cimenterie de Hammam-Dhalaâ: l'arrêt de la production «économiquement préjudiciable»

L'arrêt, pour le dixième jour consécutif, de la production à la cimenterie Lafarge de Hammam Dhalaâ (M'sila), occasionne un «préjudice certain à l'économie locale et nationale», a indiqué mardi le président de la Chambre de commerce et d'industrie (CCI-Hodna), Mouhia Boudissa. Cet arrêt, dû à une grève des travailleurs, a provoqué une raréfaction des ciments sur le marché local et national avec pour conséquence une augmentation des prix, a précisé à la presse ce responsable. «De plus, les opérateurs qui ont procédé à des versements sur le compte de la cimenterie en attendant d'être approvisionnés voient aujourd'hui leur argent bloqué», a ajouté M. Boudissa qui estime à «des milliards les pertes quotidiennes» causées à ces opérateurs. Le président de la CCI-Hodna a évalué, en outre, le déficit sur le marché des ciments à près de 160.000 tonnes représentant la production de cette cimenterie pendant 10 jours. M. Boudissa a appelé les représentants des travailleurs et l'administration de l'usine à trouver une «solution consensuelle» qui éviterait des préjudices encore plus importants et «préserverait la réputation du pays en matière d'investissement étrangers». Les travailleurs de la cimenterie ont entamé il y a dix jours une grève pour réclamer «la levée de sanctions» prises à l'encontre de certains travailleurs et «le versement de la prime annuelle d'intérêssement» estimée à 500.000 dinars. Plusieurs rencontres entre les deux parties ont été organisées par les services de la wilaya sans parvenir à un accord.

## HYDROCARBURES

# Salon pétrolier de Hassi-Messaoud: l'occasion de montrer les opportunités d'investissement de la wilaya d'Ouargla

**Les grandes opportunités d'investissement qu'offre la wilaya d'Ouargla ont été mis en exergue lors d'une conférence, mardi après-midi, dans le cadre du 3ème salon international de Hassi-Messaoud des fournisseurs de produits et services pétroliers.**

Le directeur du guichet unique décentralisé de l'Agence nationale de développement de l'investissement (ANDI), M. Belkacem Kaffi, a mis l'accent, à propos, sur la nécessité d'investir dans le potentiel considérable qu'offre la wilaya dans divers domaines, autre celui des hydrocarbures, à l'instar du tourisme, l'agriculture, l'aquaculture et autres.

Le même responsable a fait état de 426 déclarations d'investissement enregistrées en 2012 par le guichet unique décentralisé dans différents secteurs, en «léger recul» par rapport au nombre de déclarations durant les années l'ayant précédé. Lors de la même conférence, le directeur des services agricoles, M. Ahmed Zoubir, a mis en relief les importantes potentialités de la wilaya en matière de réserves hydriques



et de terres arables, avant d'appeler à investir dans le secteur agricole, notamment dans les filières de l'élevage de bétails et de la culture de pomme de terre.

Le 3ème salon international de Hassi-Messaoud des fournisseurs de produits et services pétroliers a ouvert mardi ses portes aux visiteurs, notamment des professionnels du secteur des hydrocarbures, enregistrant la participation de quelques 280 sociétés, dont 140 étrangères représentant 25 pays. Ces entités exposent une gamme variée de produits et de services liés

à l'exploitation des hydrocarbures. Ce salon constitue un espace de rencontre et d'échanges d'expériences entre professionnels en matière de fourniture de produits et services liés aux activités du secteur de l'énergie, dont les technologies d'exploration et d'exploitation pétrolières, ainsi que les nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Ce salon de cinq jours prévoit, outre l'exposition, une série d'ateliers et de conférences-débats animés par des spécialistes, nationaux et étrangers, du secteur de l'énergie.

## TÉLÉPHONIE MOBILE:

# Nedjma a investi plus de 226 millions de dollars en 2012

Les investissements de l'opérateur de téléphonie mobile Nedjma en Algérie ont atteint 226,2 millions de dollars en 2012, contre 174 millions de dollars en 2011, soit une hausse de 30%, selon des chiffres rendus publics mardi par la filiale algérienne du groupe qatari Qtel.

Ce volume d'investissements représente 11,3% des investissements de la maison mère qatari, selon un communiqué de Nedjma. Le bénéfice net de la filiale algérienne s'est chiffré à 98,7 millions de dollars en 2012, contre 52,4 millions de dollars l'année précédente, soit une progression de 88%, selon la même source. En 2012, les re-



venus de Nedjma ont atteint 956 millions de dollars, en augmentation de 18% par rapport à 2011. Le nombre d'abonnés de Nedjma s'est établi au 4ème trimestre 2012 à 9,06 millions, en hausse de 200.000 abonnés par rapport au 3ème trimestre.

Elle détient 32% des parts de marché de la téléphonie mobile en Algérie, selon la même source. Nedjma, détenue principalement par le qatari Qtel, avait obtenu une licence d'exploitation de la téléphonie mobile en Algérie en décembre 2003 suite à une offre de 421 millions de dollars mais ce n'est qu'en août 2004 qu'elle avait procédé au lancement commercial de sa marque.

## RÉFORME DU FMI :

# 19 personnalités américaines exhortent le Congrès à agir

Dix-neuf personnalités américaines, dont d'anciens secrétaires au Trésor, ont exhorté mardi le Congrès à ratifier la réforme de la gouvernance du FMI et lever ainsi le dernier obstacle à son entrée en vigueur.

«Nous (...) exhortons le Congrès à continuer d'apporter son soutien bipartisan et ancien au Fonds monétaire international au nom de nos propres intérêts et du système mondial», écrivent ces personnalités dans un courrier adressé aux chefs républicain et démocrate du Congrès et publiée par le groupe de réflexion The Bretton Woods Committee.

Votée en 2010, la réforme du Fonds renforçant le poids des pays émergents et triplant ses ressources permanentes (quotes-parts) est suspendue depuis

plusieurs mois à une ratification parlementaire aux Etats-Unis, principaux actionnaires de l'institution.

Pour entrer en vigueur, la réforme doit avoir été approuvée par 113 des 188 Etats-membres du FMI, représentant 85% des droits de vote au conseil d'administration. Manquent encore la ratification des Etats-Unis et leurs 16,7% de droits de vote. «Le FMI a toujours été un outil utile pour promouvoir les intérêts des Etats-Unis au niveau mondial», assurent les auteurs de cette lettre où figurent notamment d'anciens secrétaires aux Trésor (Henry Paulson, Lawrence Summers...), l'ex-patron de la Réserve Fédérale Alan Greenspan et l'ancien président de la Banque mondiale, Robert Zoellick.

Selon les signataires, l'action du

FMI permet notamment de faire reculer la «stagnation économique et la pauvreté» qui peuvent conduire à «l'instabilité et au terrorisme» et soutient les entreprises américaines à l'export en faisant la promotion de l'ouverture des marchés.

L'administration Obama, qui avait elle-même poussé cette réforme en 2010, souhaiteachever ce processus mais elle doit composer avec un Congrès divisé où les démocrates sont majoritaires au Sénat et les républicains à la Chambre des représentants. Mi-février, le Trésor américain avait assuré travailler «activement» avec le Congrès pour faire ratifier ce texte mais n'avait donné aucune précision sur le calendrier.

APS



Ferrah Menad

## CHEIKH EL HASSNAOUI

# MORT EN EXIL

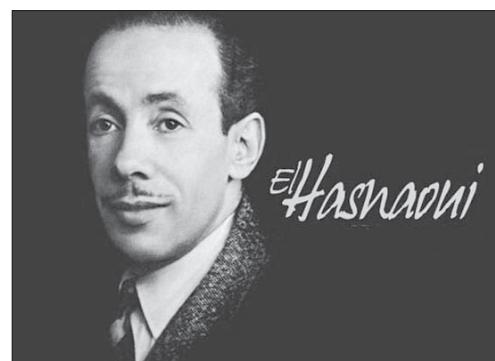
de la culture des zaouïas ; il dut quitter le village afin de s'installer à Alger. Il habitait la rue Mogador à La Casbah où il fera partie de l'orchestre d'El Hadj M'hamed El Anka de son vrai nom Aït Ouarab Med Oudir.

Il aurait confié de son vivant : «Le jour où je m'en irai, ce sera comme une fourmi ailée qui s'envole une seule fois dans sa vie, car, en perdant ses ailes définitivement, elle ne pourra jamais revenir à la fourmilière.»

Dans les années 30, Cheikh El-Hassnaoui débute une carrière de chanteur qui le conduira en France où il souhaitait enregistrer.

En 1936, il quitte définitivement l'Algérie et s'installe à Paris où son premier disque paraît en 1949. Pendant la Guerre d'Algérie, par solidarité avec les combattants du FLN-ALN, il s'abstiendra de se produire en public.

En 1971, âgé de 61 ans, il arrêtera définitivement la chanson et s'installera à Nice,



son catalogue comptant alors soixante-quatorze titres chantés en kabyle et en arabe algérien.

En 1989, se coupant totalement des siens, il se retire à Saint-Pierre de la Réunion où il mourra en juillet 2002. sa première chanson Ayema-Ayema un coup lointain de déracinés à l'orée de la seconde

guère El Hassnaoui s'installe en France à Paris dans le 15<sup>e</sup> arrondissement de 1939 durant les années 1950 avant le déclenchement de la Guerre de libération où il a produit l'essentiel de son répertoire composé de 29 chansons en kabyle et 17 en dialecte algérien. En 1968, il enregistre ses dernières chansons (Cheikh Amokrane Haila Hop, Mraha Slahav, Noudjoum elil, Rod balek yalghafel). Après, il quitte définitivement la scène artistique. Après ses enregistrements, Cheikh El Hassnaoui est considéré comme une figure de proue de son genre musical de la chanson kabyle est un symbole aussi de l'Algérie. Cheikh El Hassnaoui a créé un style musical propre à lui et reconnaissable à sa voix saccadée.

Cheikh el Hassnaoui s'exile en France, le thème de l'exil deviendra par ailleurs le leitmotiv d'une grande partie de ses œuvres. Beaucoup de chanteurs s'inspirent du genre musical de ce maestro de la chanson algérien Lounis Aït Menguellet, Matouf Lounès, Kheloui Lounès, Takfarinas, El Hassnaoui Amchtoûh, Kamel Messaoudi et bien d'autres s'inspirent de l'ombre d'El Hassnaoui.

C'est vers la fin des années 30 qu'il se rendit en France pour goûter aux affres de l'émigration, et y rester jusqu'en 1985, avant de mettre le cap sur l'océan Indien en échouant à l'île de la Réunion où il mourut le 23 juillet 2002. Orphelin de père à deux ans Hassnaoui est élevé par sa famille ; il grandit dans le climat

## THÉÂTRE DE M'SILA

### Dernières retouches de la nouvelle pièce «El Aïla» de la troupe El Kalima

La troupe El Kalima de M'sila s'emploie à peaufiner les ultimes retouches à sa nouvelle pièce «El-Ayla» (la famille), a indiqué, dimanche à l'APS, le président de cette association, Ahmed Mehous.

Cette œuvre aborde avec une pointe d'humour et de dérisoire les difficultés quotidiennes d'une famille algérienne en butte aux problèmes du chômage et du

logement. Une mise à mal, également, par «le séisme» qui secoue le système des valeurs sociales au point de «mettre en péril les idéaux traditionnels comme la solidarité familiale», a précisé Mehous qui est également le metteur en scène de cette pièce.

«El-Ayla» sera prête courant mars prochain et sera présentée dans

plusieurs villes de la wilaya de M'sila qu'elle représentera lors des manifestations théâtrales régionales et nationales, a ajouté M. Mehous. La dernière pièce au répertoire de cette troupe est «Adam oua ech-cherir» (Adam et le bandit), une œuvre pour enfants qui a obtenu un grand succès auprès du jeune public.

## La wilaya IV historique se souvient du Chahid Si Lakhdar



Une cérémonie commémorative a été organisée mardi à Djebel Boulegroune, dans la commune de Djouab (Médéa), à l'occasion du 55<sup>e</sup> anniversaire de la mort du Chahid Si Lakhdar, en présence de moudjahidine de la Wilaya IV historique, d'anciens compagnons d'arme du défunt, de proches et de nombreux citoyens, venus lui rendre hommage. Dans une allocution prononcée, à cette occasion, le secrétaire de wilaya de l'Organisation nationale des moudjahidine (ONM), M. Fouad

Chaouati, a mis en exergue les grandes qualités humaines et militaires, doublées d'une forte personnalité, totalement dévouée à la cause nationale, qui caractérisaient le commandant Si Lakhdar, de son vrai nom, Rabah Mokrani, tombé au champ d'honneur le 5 mars 1958, lors d'un accrochage avec l'armée coloniale, à Djebel Boulegroune, un vaste massif forestier, situé à l'intérieur de la commune de Djouab. Né le 6 novembre 1936, au sein d'une famille pauvre, originaire du petit village de Guergour, à l'ouest de l'ex-Palestro, dans la wilaya de Bouira, baptisée depuis, Lakhdaria, pour lui rendre hommage, le Chahid entama un bref cursus scolaire dans sa ville natale et se voit confier, à un âge précoce, selon M. Chaouati, la mise en place des premières cellules combattantes dans la région de Lakhdaria et Aïn Bessam. Il est nommé, tour à tour, chef des unités de combat de choc, opérationnelles à travers les différentes zones de la Wilaya IV historique, puis, chargé, en compagnie du Chahid Ali Khodja, de la formation des commandos d'élite de l'Armée de libération nationale (ALN). Le commandant Si Lakhdar, s'employa avec

ardeur, plus tard, en sa qualité de chef militaire de la Wilaya IV historique, et sous la direction clairvoyante du Chahid Si M'Hamed Bouguerra, à doter les maquis de la Révolution d'unités combattantes aguerries, outre l'organisation des structures militaires locales et la planification des opérations militaires, dont beaucoup seront couronnées de succès et lui valurent le titre de «Facon du mont Zbarbar». Il est également l'initiateur, selon les témoignages d'anciens compagnons d'arme du Chahid, d'un guide militaire sur «la guérilla» renfermant une somme de détails sur la stratégie de la lutte armée, ainsi que les principes et techniques de la guérilla en zone rurale. Mortellement touché par des tirs ennemis, lors d'un accrochage qui s'est produit dans la nuit du 4 au 5 mars 1958, à Djebel Boulegroune, le commandant Si Lakhdar, succombera à ses blessures malgré les tentatives d'exfiltration entreprises par les éléments de la Katibat Zoubiria, dirigée par le commandant Ali Khodja. Il sera enterré au douar Zenine, en contrebas du Djebel Boulegroune où une stèle fut érigée, à l'Indépendance, en hommage à ce chef militaire hors pair.

## ANNABA

### Coup d'envoi des 7es Journées culturelles

Le coup d'envoi de la 7<sup>e</sup> édition des Journées culturelles de Annaba (JCA) a été donné, mardi à la Maison de la culture Mohamed-Boudiaf, dans une ambiance festive marquée par des chants et des danses. Le chantre de la chanson sétiennne, Samir Staïfi, qui s'est produit en lever de rideau de cette manifestation culturelle, organisée à l'occasion de la journée internationale de la femme, a ravi l'assistance en interprétant ses «tubes» les plus connus.

Le public a également pu apprécier, lors de ce gala de variétés organisé en ouverture des JCA, des spectacles de chorégraphie exécutés par les artistes des ateliers de la Maison de la culture. Une exposition où l'on a pu admirer des habits traditionnels, des plats inspirés du terroir gastronomique local, des dessins sur verre et des œuvres d'arts plastiques avait été auparavant inaugurée dans le hall de la maison de la culture.

Des conférences consacrées à la moudjahida Djamilia Bouhired et à l'écrivaine Taous Amrouche ainsi que des lectures poétiques sont au programme de cette manifestation culturelle annuelle organisée jusqu'à vendredi prochain par la direction de la culture.

# Douleur le bas quand faut

**La majorité des adultes auront au moins une fois dans leur vie. Le mal de dos est possible à tout moment de la vie. La conception de bipède (deux jambes) est une particularité humaine qui nécessite une stabilité et une mobilité des articulations lombaires. Une explication peut être trouvée dans la structure de la colonne vertébrale.**

Curieusement, on n'arrive pas à déterminer avec certitude la cause exacte d'une douleur lombaire. Cependant, il existe plusieurs facteurs qui peuvent contribuer à cette douleur, tels que les blessures, les maladies chroniques, les infections et les malpositions musculaires. Il est important de consulter un professionnel de la santé pour obtenir un diagnostic précis et une thérapie appropriée.

## La colonne vertébrale lombaire



La colonne vertébrale lombaire est constituée de 5 vertèbres : de petits os cylindriques superposés et vides en leur centre. La moelle épinière passe dans cette cavité. La moelle est constituée d'un faisceau de fibres nerveuses motrices, sensitives et associatives. Entre chaque vertèbre se trouve un disque intervertébral composé de tissu souple renfermant un «gel». La fonction des disques intervertébraux est de permettre la mobilité des vertèbres et d'amortir les chocs. L'ensemble est entouré de muscles, de tendons et de ligaments qui assurent la stabilité et la mobilité des délicates articulations de la colonne. Toutes ces structures peuvent être responsables de douleurs lombaires.

## Lombalgie qu'est-ce que c'est ?

La lombalgie est le terme médical qui désigne les douleurs au bas du dos, aux vertèbres lombaires.

C'est une affection très courante et le plus souvent sans gravité. Plus de 80 % des personnes souffriront un jour ou l'autre de lombalgie et la prévalence de ce mal ne cesse d'augmenter. Elle peut survenir à

tous les âges, avec des pics d'apparition à l'adolescence et autour de 45 ans.

La lombalgie est la forme de mal de dos la plus fréquente. En effet, les vertèbres lombaires sont constamment sollicitées et soutiennent une part importante du poids corporel, ce qui en fait une région fragile.



## Quelles sont les différentes catégories de douleur ?

- Douleur aiguë : une douleur qui peut durer jusqu'à environ 4 semaines (on l'appelle alors lumbago ou tour de reins). Bien qu'elle soit de courte durée, la douleur lombaire aiguë peut occuper beaucoup d'inconfort, imposer un arrêt de travail pendant quelques jours et gêner considérablement les activités quotidiennes. Plus de 90% des

lombalgies aiguës disparaissent d'elles-mêmes en 4 semaines ou moins.

- Douleur subaiguë : une douleur qui persiste généralement de 4 semaines à 3 mois, de manière plus ou moins constante. Une douleur subaiguë peut devenir chronique : il faut donc s'assurer de bien la prendre en charge.

- Douleur chronique : une douleur constante qui dure plus de 3 mois. Les causes de la douleur lombaire chronique sont parfois difficiles à déterminer. Les personnes qui en souffrent doivent souvent envisager d'apporter des modifications importantes à leur mode de vie. Environ 5% à 8% des lombalgies deviennent chroniques.

# ours dans du dos -il consulter ?

nt mal au dos à un moment donné de  
siblement le prix à payer pour notre  
pieds). La colonne lombaire est une  
pée pour les mammifères à quatre  
on qui en vaut bien d'autres ?

ve  
ai-  
Ce  
né-  
e-  
nt  
la  
ut  
us  
as  
n,  
ée  
ès  
n-  
és  
dans cette fiche, il faut absolument consulter un médecin. Le mal de dos est un problème complexe que la médecine classique, à elle seule, n'arrive pas toujours à soulager. Dans bien des cas, et surtout si la douleur est chronique, une approche globale qui tient compte autant des facteurs psychologiques et émotifs que physiques est nécessaire. On peut ainsi parvenir à diminuer la douleur ou, au moins, apprendre à mieux vivre avec elle.

## Personnes à risque

- Les personnes dont le travail demande de passer de longues heures en position assise ou debout ;
- Les travailleurs appelés à soulever ou à tirer de lourdes charges ;
- Les travailleurs qui doivent fréquemment se pencher

vers l'avant ou effectuer des torsions latérales du torse ;  
 - Les femmes enceintes, parce qu'elles supportent un poids supplémentaire de 9 kg à 12 kg et que leurs hormones commandent un relâchement des tissus musculaires (principalement à la région pel-

vienne pour faciliter l'accouchement, mais aussi près de la colonne vertébrale) ;  
 - Les personnes dont un parent a souffert de dégénérescence discale, d'arthrose ou d'ostéoporose.

## Causes du risque

- Le manque d'entraînement physique ou le surentraînement ;
- L'embonpoint ;
- Les mauvaises postures ;
- Le port de chaussures à talons hauts ;
- Le tabagisme, car il contribue à l'ostéoporose ;
- Le stress prolongé, des émotions refoulées ou une situation de travail insatisfaisante contribuent aux

douleurs lombaires. Le stress augmente les tensions musculaires dans le dos ;  
 - La dépression, qui peut être à la fois une cause et une conséquence des maux de dos chroniques.

## Facteurs de risque de chronicité

Dans environ 5% à 8% des cas, la lombalgie devient chronique. Certains facteurs sont connus pour engendrer cet état chronique : être une femme, appartenir à une classe sociale basse, être déprimé ou avoir subi une chirurgie du dos.

De plus, l'insatisfaction au travail a un fort impact sur le passage

à la chronicité. Enfin, le fait de subir des examens d'imagerie et de découvrir la présence des lésions (même s'il s'agit de lésions normales liées au vieillissement) contribue à aggraver le pronostic, en inquiétant la personne et en l'empêchant de croire en sa guérison.

# Causes des lombalgies

La lombalgie n'est qu'un symptôme dont les causes sont très variées. Dans près de 90% des cas, la lombalgie est bénigne, ou «non spécifique». Cela signifie qu'il n'y a pas de lésion majeure pouvant expliquer les douleurs. Celles-ci peuvent alors être liées aux disques

intervertébraux, aux vertèbres, aux muscles, etc. La plupart du temps, il est impossible de déterminer avec précision l'origine des douleurs, qui disparaissent spontanément en quelques semaines. Pour cette raison, le médecin ne prescrira pas d'examen d'imagerie (radiographie, scan, résonance magnétique) lorsque la situation est clairement non spécifique, sans aucune caractéristique inquiétante.

Dans les autres cas, notamment en présence de symptômes neurologiques, l'imagerie est indiquée.

Dans de rares cas, la lombalgie peut être le signe d'une maladie grave.

## Voici les causes de douleur les plus fréquentes

### Une lésion à un muscle, un tendon ou un ligament

Elle peut provenir d'un effort, d'une torsion inhabituelle ou de l'accumulation de microlésions causées par

des mouvements répétitifs. Les personnes en mauvaise forme physique ou exerçant des métiers physiques

(construction, port de lourdes charges...) sont les plus à risque.

### La dégénérescence discale

Avec le vieillissement, les disques intervertébraux perdent de leur élasticité. On remarque une dégénérescence discale chez presque toutes les personnes de plus de 60 ans. Certains sportifs vivent aussi ce problème autour de la quarantaine,

surtout ceux qui pratiquent une activité entraînant une pression sur la colonne vertébrale. Cette dégénérescence n'est pas toujours associée à des douleurs, mais elle peut être en cause dans certaines lombalgies.

### Une hernie discale

Elle se produit lorsqu'une partie du gel contenu dans le disque intervertébral fait saillie vers l'extérieur et comprime les racines nerveuses. De mauvaises pos-

tures, le surplus de poids, la grossesse et la dégénérescence discale sont les principales causes de hernie discale.

### Symptômes de la lombalgie

En raison de l'anatomie complexe de la colonne lombaire et des multiples causes de douleurs au bas du dos, les symptômes peuvent varier considérablement d'une personne à l'autre. Pour une même affection, 2 personnes peuvent décrire leur douleur de manière forte différente.

s'agir d'une névralgie sciatique, c'est-à-dire à un «pinçement» du nerf sciatique. La douleur est alors exacerbée par la toux, l'éternuement ou l'effort.

Ce type de douleur peut aussi être le signe d'une hernie discale.

- Si la douleur dans la partie inférieure du dos est plus intense la nuit, elle peut être causée par la pression exercée par de l'inflammation, un organe malade ou une tumeur.

- Si la douleur survient typiquement après un «faux mouvement» ou après avoir porté une charge lourde.

- Si la douleur culmine le matin et s'atténue avec les mouvements et les étirements, il peut s'agir d'un traumatisme musculaire ou encore d'arthrose.

- Lorsque la douleur descend le long de la partie postérieure de l'une ou des deux jambes, il peut



### Quand consulter un médecin ?

Dans certains cas, la douleur lombaire est causée par une maladie grave, comme un cancer, une infection ou une fracture vertébrale.

Il est, donc, impératif de consulter un médecin quand les douleurs lombaires :

- surviennent après un traumatisme

(chute ou coup au dos par exemple) ;

- sont constantes et s'intensifient, principalement la nuit ;
- surviennent après une prise prolongée de corticoïdes ;
- irradient dans une jambe ou dans les deux ;
- causent une faiblesse, un engourdisse-

ment ou un fourmillement dans une jambe ou dans les deux ;

- coïncident avec l'apparition de problèmes intestinaux ou urinaires ;
- causent des douleurs thoraciques ou abdominales ;
- sont associées à une incontinence urinaire ou une perte de sensation dans la

région du périnée ;

- sont accompagnées d'une perte de poids inexplicable, de frissons ou de fièvre.

Si une douleur aiguë demeure présente 3 jours après son apparition, malgré l'autotraitement prodigieux, il est également important de consulter.

## MOSTAGANEM : Journée de sensibilisation sur la formule de résidence chez l'habitant

Une journée de sensibilisation sur la formule de résidence chez l'habitant comme possibilité d'hébergement touristique a été organisée, mardi à Mostaganem. Le but de cette rencontre est d'expliquer les procédures de la circulaire conjointe entre les ministères de l'Intérieur, des Collectivités locales et du Tourisme et l'artisanat, régiante cette formule.

La directrice du tourisme de la wilaya, Mme Amel Aichouche, a indiqué que cette circulaire permet de réguler cette activité et la rendre plus transparente en assurant la sécurité des hébergeurs et des touristes, tout en mettant en place un cadre organisé et réglementaire. La même responsable a rappelé que cette activité s'exerçait dans le passé loin du contrôle des services chargés du tourisme et des collectivités locales. Ceux-ci ne disposent d'aucune statistique sur l'offre locale d'hébergement en dehors de l'hôtellerie ou sur la mise en œuvre de cette formule et son éventuel engouement auprès des touristes.

La directrice du tourisme a longuement expliqué le cadre d'application de cette formule d'hébergement ainsi que les conditions de son exercice. Cette rencontre organisée par la direction de wilaya du tourisme, a vu la participation des représentants d'APC et comités de quartiers, rappelle-t-on.

## CONSTANTINE : Un programme de développement complémentaire pour la cité Benchergui

Un programme de développement complémentaire sera prochainement mis en œuvre à la cité Benchergui, l'une des plus importantes concentrations d'habitats bâties anarchiquement il y a plusieurs décennies à Constantine, a-t-on indiqué mardi à la wilaya. Ce gigantesque quartier, abritant environ 40 000 habitants, sera doté dans le cadre de ce programme de développement complémentaire de plusieurs infrastructures socioéconomiques dont des structures de santé, d'éducation, de sécurité et de loisirs, a-t-on souligné de même source, rappelant que cette localité avait bénéficié, il y a un peu plus d'une année, d'un vaste programme d'urgence de mise à niveau. La réalisation d'une délégation communale dans cette localité qui relève actuellement du secteur urbain de Bouddraâ-Salah, constitue l'une des «opérations phares» devant être concrétisées dans le cadre de ce programme de développement complémentaire, a-t-on ajouté.

L'aménagement urbain, la réfection des réseaux d'assainissement et l'amélioration de la distribution d'eau potable dans cette cité figurent également parmi les opérations devant être lancées au titre de ce programme, a-t-on affirmé. Le quartier Benchergui, créé spontanément dans les années 1980 à la suite d'un important exode rural, sera doté, au titre des programmes de développement inscrits à son actif, de tous les équipements de base susceptibles d'améliorer «substantiellement» les conditions de vie de la population qui y réside, a-t-on encore affirmé à la wilaya.

## TISSEMSILT : SÉCURITÉ ROUTIÈRE, UNE PRÉOCCUPATION MAJEURE Les services de sécurité en quête de solutions à la hauteur du défi

OULD SIDI AMAR

Une campagne de sensibilisation sur les accidents de la route est organisée par les services de sécurité et de la Protection civile au campus universitaire de 500 et 1000 lits à Tissemsilt.

Installés dans des stands au niveau du pavillon central de la résidence universitaire de 500 lits des expositions, les spécialistes de la prévention routière utilisent différents moyens et techniques de communication pour informer les étudiantes et les étudiants visiteurs du Salon sur le fléau des accidents de la route.

Les projections de films documentaires sur des accidents spectaculaires, la distribution de dépliants et la présentation de statistiques qui renseignent sur l'ampleur de l'hécatombe, figurent parmi les multiples moyens utilisés dans cette campagne de sensibilisation. Profitant de la présence de centaines de visiteurs qui draînent le Salon, la Gendarmerie et la Sécurité nationale, la Protection civile, ont mis en place des stands d'animation et d'information sur les accidents de la route, leurs causes et leurs conséquences sociales et économiques. Ainsi, le chef de la cellule de communication de la sûreté de wilaya de Tissemsilt, l'officier Miloud Tine, nous a expliqué que cette campagne de sensibilisation contre les accidents de la circulation constitue une «précieuse opportunité pour sensibiliser les citoyens sur le danger de l'excès de vitesse et du non-respect du code de la route. Cela nous offre l'opportunité de communiquer directement avec les visiteurs sur les causes des accidents de la route et les méthodes de les éviter», a-t-il expliqué.

«Nous ciblons beaucoup les enfants, les collégiens, les lycéens, les étudiants et le public car, outre le fait que ce sont eux les futurs conducteurs, ils peuvent jouer un rôle de sensibilisation auprès des adultes», a ajouté cet officier, chargé d'encadrer le stand de la sûreté de wilaya. Le représentant de la Gendarmerie nationale, bureau de la prévention routière au Groupement de la Gendarmerie nationale, a indiqué, quant à lui, que la lutte contre le fléau des accidents de la route exige une conjugaison des efforts



dé de la sûreté de wilaya, ont été activés en plus du renforcement des barrages installés aux points à haut risque, soulignant les représentants des services de sécurité. Ce phénomène est essentiellement dû au comportement dangereux du conducteur.

Il a fait savoir, par ailleurs, que l'assiduité des services de sécurité et la stricte application du nouveau code de la route ont permis une réduction significative des accidents en 2012 par rapport à l'année précédente. Une occasion pour ces mêmes services d'exposer leurs différentes activités et les recensements enregistrés par les services de la sécurité publique de la wilaya, ainsi que les équipements utilisés par les services de la police dans le cadre de la prévention contre les accidents de la route, tels que le radar ainsi que l'exposition de photos sur les tragédies et les conséquences du non-respect du code de la route, outre le rôle des auto-écoles et le contrôle technique automobile.

La manifestation «portes ouvertes» a mis en exergue les statistiques des accidents de la circulation enregistrés durant l'année 2012. Statistiques et chiffres à l'appui, démontrent la mobilisation permanente de la Gendarmerie nationale et les éléments de la sûreté de wilaya sur le terrain et la prévention qui reste le moyen pour dissuader toutes les tentatives allant dans le sens contradictoires des lois. Les accidents mortels de la circulation demeurent la principale préoccupation de l'institution qui, par le biais de ses sections motorisées et les barrages fixes érigés, notamment au niveau des tronçons les plus meurtriers, tentent d'en atténuer l'ampleur. A ce titre, un dispositif de redéploiement des patrouilles de la Gendarmerie nationale

en somme, les services de sécurité n'interviennent pas uniquement pour constater les dégâts, mais assurent un long travail jusqu'à définir les responsabilités et les causes du sinistre avant de classer le dossier.

Les résultats atteints des investigations sur chaque accident leur permettent d'avancer dans leur travail de prévention et d'adapter leur stratégie de lutte contre l'insécurité routière aux nouvelles conjonctures.

## EDUCATION

### Une formation en 2013 pour les enseignants du préscolaire à travers le pays

Le sous-directeur de l'enseignement préscolaire et spécialisé au ministère de l'Education nationale, M. Gasmi Djahane, a indiqué, mardi à Batna, qu'une formation sera dispensée, en 2013 à travers le pays, au profit des enseignants des classes préscolaires.

Intervenant en marge d'une rencontre de formation des inspecteurs de langue arabe du cycle primaire, ce responsable a ajouté que cette démarche, lancée en marge d'un colloque organisé en 2011 à Annaba, consiste à organiser des rencontres de formation des inspecteurs qui, à leur tour, formeront les

enseignants du préscolaire. La rencontre de Batna qui a réuni 50 inspecteurs de l'éducation exerçant à l'échelle nationale, vise à parfaire leurs compétences en tant que «futurs formateurs», a ajouté le même responsable. Les travaux de ce regroupement de trois jours se déroulent au sein d'ateliers thématiques.

L'objectif recherché est de former, à terme, le personnel nécessaire à la généralisation du préscolaire, a indiqué de son côté le chef service formation à la direction de l'Education de Batna Mme Djamaâ Benflis.

## BATNA

### 30 exposants au 3<sup>e</sup> Salon national de l'agriculture

La troisième édition du Salon national de l'agriculture, des matériels et des produits agricoles s'est ouverte mardi à Batna, en présence de 30 exposants venus de plusieurs régions du pays.

Organisée par la Chambre de commerce et d'industrie CCI-Aurès, la manifestation a réuni nombre de producteurs nationaux qui ont émis le vœu de voir cette manifestation constituer un «trait d'union» entre eux et les agriculteurs de la région.

Le stand d'une entreprise privée de

Laghout propose plusieurs installations à usage agricole fonctionnant à l'énergie solaire. Selon son directeur, Rachid Mokhnath, cette entreprise présente, à ce Salon, «le premier réfrigérateur fonctionnant à l'énergie solaire de fabrication algérienne».

M. Mohamed Baki, directeur-adjoint d'une grande laiterie de la wilaya de M'sila, a indiqué que son entreprise projette d'installer, à Batna, une unité spécialisée dans la production de lait et de dérivés devant générer 310 emplois.

Le Salon offre aussi aux visiteurs une occasion de faire du shopping à la faveur des prix promotionnels pratiqués pour la vente de divers «produits de la ferme» proposés par des producteurs.

Une journée d'étude sur l'exportation des produits agricoles sera organisée, mercredi, en marge de ce Salon, avec le concours de l'Agence nationale de développement de l'investissement (Andi), a indiqué le directeur de la CCI Aurès.

## RUSSIE

**Attaque à l'acide au Bolchoï : les trois suspects se reconnaissent coupables**

Le commanditaire présumé de l'attaque à l'acide contre le directeur artistique du Bolchoï, le soliste du ballet et danseur étoile Pavel Dmitrichenko, s'est reconnu coupable ainsi que l'agresseur et le chauffeur, selon la police de Moscou. «La police de Moscou a arrêté le commanditaire présumé Pavel Dmitrichenko et l'agresseur Iouri Zaroutschi ainsi que le chauffeur Andreï Lipatov qui a amené ce dernier sur les lieux du crime», selon un communiqué de la police de Moscou. «Tous les trois se sont reconnus coupables», a annoncé mercredi la police dans un communiqué. «L'investigation continue pour établir toutes les circonstances du crime», a indiqué la même source. Le directeur artistique du ballet Bolchoï, Sergueï Filine, nommé à ce poste en 2011, avait été agressé au vitriol par un inconnu le 17 janvier en bas de son immeuble à Moscou. M. Filine souffre de brûlures au troisième degré au visage et aux yeux, la cornée ayant été atteinte. Il a déjà subi plusieurs interventions chirurgicales à Moscou et se trouve actuellement en Allemagne pour des soins.

## INTEMPIERIES

**1 100 avions annulés, des écoles fermées en raison d'une tempête de neige aux Etats-Unis**

Une tempête de neige dans le nord des Etats-Unis, qui se déplaçait vers la capitale Washington, a causé mardi l'annulation de plus de 1 100 vols et la fermeture de centaines d'écoles. Plus d'une dizaine d'Etats, du Minnesota (nord) à la Virginie (est) se trouvaient sur le chemin de cette tempête, qui a provoqué des chutes de neige jusqu'à 60 centimètres dans le Montana (nord-ouest). La tempête, accompagnée de vents violents, se déplaçait vers l'est et devait toucher la capitale américaine dans la nuit de mardi à mercredi, où sont attendues de fortes chutes de neige pouvant conduire à l'annulation de certains événements. «Des quantités importantes de neige sont à prévoir, qui vont rendre les déplacements dangereux», ont prévenu les services américains de météorologie, conseillant à la population de ne se déplacer qu'en cas d'urgence. Au niveau des transports aériens, près de 800 avions ont dû rester au sol à l'aéroport O'Hare de Chicago (Illinois, nord), l'un des plus importants du pays, tandis que 250 l'étaient à celui de Chicago Midway. Plus de 100 vols ont par ailleurs été annulés à Minneapolis (Minnesota), selon le site FlightAware.

## USA

**Certains canifs désormais autorisés dans les avions au départ des Etats-Unis**

Les canifs de poche et certains articles de sport, comme les clubs de golf ou les crosses de hockey, sont désormais autorisés à bord des avions au départ des Etats-Unis, a annoncé mardi l'agence de sécurité dans les transports (TSA).

La TSA a élargi la liste des articles autorisés à bord des avions à compter du 25 avril, afin de ne pas prolonger inutilement le temps d'attente. «Pour s'aligner plus étroitement avec les critères de l'Organisation internationale de l'aviation civile», John Pistole, directeur de la TSA, a an-

## SÛRETÉ - UNIVERSITÉ

**La DGSN ouvre ses portes aux étudiants et chercheurs universitaires**

La Direction générale de la sûreté nationale (Dgsn) a mis à la disposition des étudiants et chercheurs une série d'ouvrages pour encourager la recherche scientifique, a indiqué mardi un communiqué de l'institution.

Cette initiative intervient dans le cadre des «démarches de la Dgsn visant à apporter soutien et assistance aux étudiants et chercheurs pour réaliser les études et les recherches universitaires afférentes à la sûreté nationale» et «en application des instructions données par le directeur général de la sûreté nationale, le général major Abdelghani Hamel pour ouvrir les portes des services de la police à toutes les franges de la société», précise la même source.

La Dgsn a également chargé des cadres du laboratoire national de la police scientifique et technique, ainsi que les laboratoires régionaux «d'orienter et d'apporter une assistance technique à ces étudiants et chercheurs, outre leur encadrement, en se basant sur des sup-



ports pédagogiques et des moyens techniques modernes», ajoute le communiqué. La cellule de communication de la Dgsn joue, selon la même source, «un rôle important dans la communication et la coordination entre les étudiants, les enseignants, les chercheurs et les différents secteurs de la sûreté nationale, à travers l'ouverture de canaux de communication et la garantie de facilités aux universités». Dans ce cadre, la Dgsn a relevé une

hausse dans le nombre des demandes de recherches et d'études soumises à ses services, dont 23 recherches académiques réalisées et encadrées en 2010, contre 80 en 2011 et 144 en 2012.

«L'initiative a eu un écho favorable auprès de la famille universitaire» et «contribuera à enrichir les bibliothèques de la sûreté nationale et à concrétiser la coopération entre la DGSN et les universités», conclut le communiqué.

## MAROC

**Viande de cheval : saisie de 1,6 tonne de produits surgelés**

Le Maroc a procédé mardi à la saisie définitive des plats cuisinés surgelés de marque «Findus», contenant de la viande chevaline, qui étaient en saisie conservatoire (1,6 tonne) dans les points de vente et chez l'importateur.

Selon l'Office marocain de sécurité sanitaire des produits alimentaires, cette décision a été prise suite aux résultats des investigations analytiques qui ont révélé la présence de mélange de viande bovine et de viande chevaline dans les échantillons de différents lots de plats cuisinés surgelés de cette marque.

Le 20 février dernier, l'Office avait annoncé le renforcement du dispositif de contrôle des produits alimentaires im-

portés à la suite du scandale de la viande chevaline, découverte, au début de même mois, dans les plats cuisinés surgelés dans des pays de l'Union européenne (UE) censés être à base de viande de bœuf.

Une quantité totale de 1,7 tonne de plats cuisinés surgelés à base de viande de bœuf avait été importée au Maroc durant l'année 2012. La même source a indiqué ces produits non conformes seront renvoyés au pays exportateur ou détruits à la charge de l'importateur. Par ailleurs, l'Office a ajouté que les résultats des analyses de laboratoire réalisées sur les échantillons des produits à base de viandes bovines commercialisés sous d'autres marques se sont révélés conformes.

## DJELFA

**Pour l'introduction du projet civilisationnel de Malek Bennabi dans les programmes scolaires**

Le 2<sup>e</sup> colloque national sur le «Projet civilisationnel de Malek Bennabi», qui s'est achevé mardi à l'Université Ziane Achour de Djelfa, a plaidé pour l'introduction des aspects du projet civilisationnel du penseur Malek Bennabi dans les programmes scolaires de tous les cycles éducatifs».

Il a été préconisé, également, la nécessité «d'orienter» les étudiants des cycles supérieurs vers l'étude du projet intellectuel porté par Malek Bennabi, ainsi que l'«actualisation» de sa pensée par la proposition de concepts scientifiques dans l'élaboration de pro-



grammes de recherches sur la résolution des problèmes socio-économiques, éducatifs.

D'autres recommandations, émises à la clôture de ce colloque, ont requis la nécessité d'imprimer les communications présentées lors de ce colloque, afin de les intégrer dans une publication périodique intitulée les «Problèmes de la civilisation», inspirée des idées et de la pensée de Malek Bennabi.

L'organisation d'autres rencontres et conférences sur les hommes de lettres et de culture à travers le pays, a été, également recommandée à l'occasion.



mieux se focaliser sur les articles qui représentent une plus grande menace, comme les explosifs», ajoute le communiqué.

APS

noncé que les canifs, dont les lames font moins de 6 centimètres de long et jusqu'à un centimètre de large, sont désormais permis.

Les passagers pourront également transporter les queues de billard, les bâtons de ski, certaines battes de baseball (de moins de 60 cm de long et 680 grammes), les crosses de hockey et deux clubs de golf maximum, selon un communiqué. Cette mesure entre «dans le cadre d'une approche plus générale d'évaluation des risques, qui permet aux agents de sécurité dans les transports de

## Programme du jeudi 7 mars 2013



09h30 : *Le soleil et la vérité* (17) rediff - Feuilleton alg  
10h00 : *El ardh el haya* (09) - Documentaire  
10h30 : *Loulou* (10) - Dessin animé  
11h00 : *Culture club* <rediff> - Emission culturelle  
12h00 : *Journal en français+météo* - Information  
12h25 : *Oua yabqa el hob* (01) - Feuilleton doublé  
13h40 : *Ziyarat la tounssa* (03) - Documentaire  
14h30 : *Yaoumiate moudir ame* (24) - Feuilleton arabe  
15h15 : *Leila et les autres* - Film alg  
16h30 : *Sebaq el madjarate* (04) - Dessin animé  
17h00 : *Fête monter le son* - Musique  
18h00 : *Journal en amazigh* - Information  
18h30 : *Le soleil et la vérité* (18) - Feuilleton alg  
19h00 : *Journal en français+météo* - Information  
19h30 : *Néra, ombre et lumière* - Reportage  
20h00 : *Journal en arabe* - Information  
20h45 : *Le monde en 52'* - Information  
22h00 : *La femme kabyle* - Reportage  
23h00 : *Gala artistique spécial 8 mars* - Gala  
ooohoo : *Journal en arabe* - Information



**12:00** *Les douze coups de midi* - Jeu  
12:50 L'affiche du jour - Magazine sportif  
13:00 Journal  
13:40 Petits plats en équilibre - Magazine de la gastronomie  
13:45 Météo  
13:55 *Les feux de l'amour* - Feuilleton sentimental  
14:55 Mariés, huit enfants - Téléfilm sentimental  
16:35 Quatre mariages pour une lune de miel - Téléréalité  
17:25 Bienvenue chez nous - Jeu - Chez Sabrina et Henri, Maine-et-Loire - Saison 2  
18:20 Une famille en or - Jeu  
19:05 Le juste prix - Jeu  
19:45 Nos chers voisins - Série humoristique  
19:55 Météo  
20:00 Journal  
20:35 Météo  
20:40 Météo des neiges  
20:45 Après le 20h, c'est canteloup - Divertissement-humour  
21:45 Section de recherches - Série policière - *La mort en héritage* - Saison 7 (3/0)  
22:45 Section de recherches - Série policière - *Sauveteurs* - Saison 5 (5/14)  
23:45 *The whole truth* - Série policière - *Inn et partie* - Saison 1 (3/13)



12:00 Tout le monde veut prendre sa place - Jeu  
12:55 Météo 2  
13:00 Journal  
13:50 Météo 2  
13:52 Consomag - Magazine du consommateur  
14:00 Toute une histoire - Magazine de société - Cancer : rester femme, malgré tout  
15:15 Comment ça va bien ! - Magazine de services  
16:20 Le jour où tout a basculé - Magazine de société - Un boxeur pas comme les autres  
16:40 Le jour où tout a basculé - Magazine de société - Je suis victime de ma banquière  
17:09 Côté match - Multisports  
17:15 Seriez-vous un bon expert ? - Jeu  
17:54 CD'aujourd'hui - Variétés  
17:55 On n'demande qu'à en rire - Divertissement-humour  
19:00 Mot de passe - Jeu  
19:25 Météo des neiges  
19:29 Météo 2  
19:30 N'oubliez pas les paroles - Jeu  
20:00 Journal  
20:38 Image du jour - Magazine sportif - Le Tournoi des VI Nations  
20:39 Météo 2  
22:15 Complément d'enquête - Maga-

zine de société - *Peur sur la viande*  
23:15 Grand public - Magazine culturel



**12:00** *12/13 : Journal régional*  
12:25 *12/13 : Journal national*  
12:55 Météo à la carte - Magazine de découvertes  
13:40 Le bureau des affaires sexistes - Série humoristique - Tyrannie de l'image  
13:50 Si près de chez vous - Magazine de société - *Un homme à femmes* - Saison 1  
14:15 Si près de chez vous - Magazine de société - Une mort en héritage  
14:45 Kéno - Loterie  
14:55 Cyclisme - Paris - Nice 2013 - 4<sup>e</sup> étape : Brioude  
16:15 Des chiffres et des lettres - Jeu  
16:55 Harry - Jeu  
17:30 Slam - Jeu  
18:10 Questions pour un champion - Jeu  
18:50 Météo des neiges  
19:00 *19/20 : Journal régional*  
19:18 *19/20 : Edition locale*  
19:30 *19/20 : Journal national*  
19:58 Météo  
20:00 Tout le sport - Multisports  
20:10 Et si on changeait le monde - Magazine de services  
20:15 Plus belle la vie - Feuilleton réaliste  
22:35 Météo  
22:37 Parlons passion - Magazine de services  
22:40 Soir 3  
23:05 Les sorties de la semaine - Magazine du cinéma  
23:10 *Twist again à Moscou* - Comédie



**12:10** *Les Guignols de l'info* - Divertissement-humour - Best of  
12:20 La nouvelle édition 1<sup>re</sup> partie - Magazine d'actualité  
12:45 La nouvelle édition - Magazine d'actualité  
14:00 La collection - Magazine du court métrage - Ecrire pour... le jeu des sept familles  
15:50 Zapping - Divertissement  
15:55 L'effet papillon - Magazine d'actualité  
16:30 Dans la tourmente - Thriller  
18:15 Kairia shopping - Série humoristique - Mini coursier - Saison 2  
18:20 Les Simpson - Série d'animation - Qui s'y rôture, s'y pique - Saison 16 (11/21)  
18:45 Le JT  
19:05 Le grand journal - Talk show  
20:05 Le petit journal - Divertissement  
20:30 Le grand journal, la suite - Talk show  
21:50 Dexter - Série dramatique - *Le cœur a ses raisons...* - Saison 7 (8/12)  
22:45 Hit & miss - Série dramatique  
23:30 The office - Série humoristique - La vérité, tu avoueras - Saison 8 (7/24)  
23:50 The office - Série humoristique - Gettysburg - Saison 8 (8/24)



11:45 La petite maison dans la prairie - Série sentimentale - Ne coupe pas - Saison 6 (15/26)  
12:40 Météo  
12:45 Le 12.45  
13:05 Scènes de ménages - Série humoristique  
13:40 Météo  
13:42 Astuces de chef - Magazine culinaire  
13:45 *L'amour fait sa loi* - Téléfilm sentimental  
15:40 Miss météo - Téléfilm sentimental  
17:35 Un dîner presque parfait - Jeu - Paris  
18:45 100 % mag - Magazine d'information  
19:40 Météo  
19:45 Le 19.45  
20:05 Scènes de ménages - Série humoristique  
23:20 60 secondes chrono - Jeu - Episode 3

## La sélection



**20:50**

### Section de recherches - Série policière

Durée : 0h55 - Acteurs : Xavier Deluc, Virginie Caliari, Chrystelle Labaudé - Réalisateur : Delphine Lemoine  
Noces de sang - Saison 7 (1/10)  
Une jeune femme tue son époux le jour même de leurs noces, sous le regard stupéfait de quelques convives, qui assistent à la scène depuis une montgolfière.



**20:45**



### Envoyé spécial - Magazine de reportages

Durée : 1h30 - Présentateurs : Guislaine Chenu, Françoise Joly  
Au sommaire : Enquête sur les lycées professionnels - Les branches esseulées : trafic de femmes vietnamiennes en Chine



**20:45**

### L'aile ou la cuisse

#### Comédie

Durée : 1h50 - Acteurs : Louis de Funès, Coluche, Julien Guiomar - Réalisateur : Claude Zidi  
Un spécialiste de la gastronomie s'attaque au roi des restaurants d'autoroute avec l'aide de son grand fils, qui rêve en secret de devenir clown.



**20:55**



### Dexter - Série dramatique

Durée : 0h55 - Acteurs : Michael C Hall, Jennifer Carpenter, Yvonne Strahovski - Réalisateur : Holly Dale  
*Alchimie* - Saison 7 (7/12)  
Dexter réalise qu'Hannah McKay lui ressemble beaucoup et revient sur sa décision de l'exécuter, tandis que Quinn retrouve ses mauvaises habitudes.



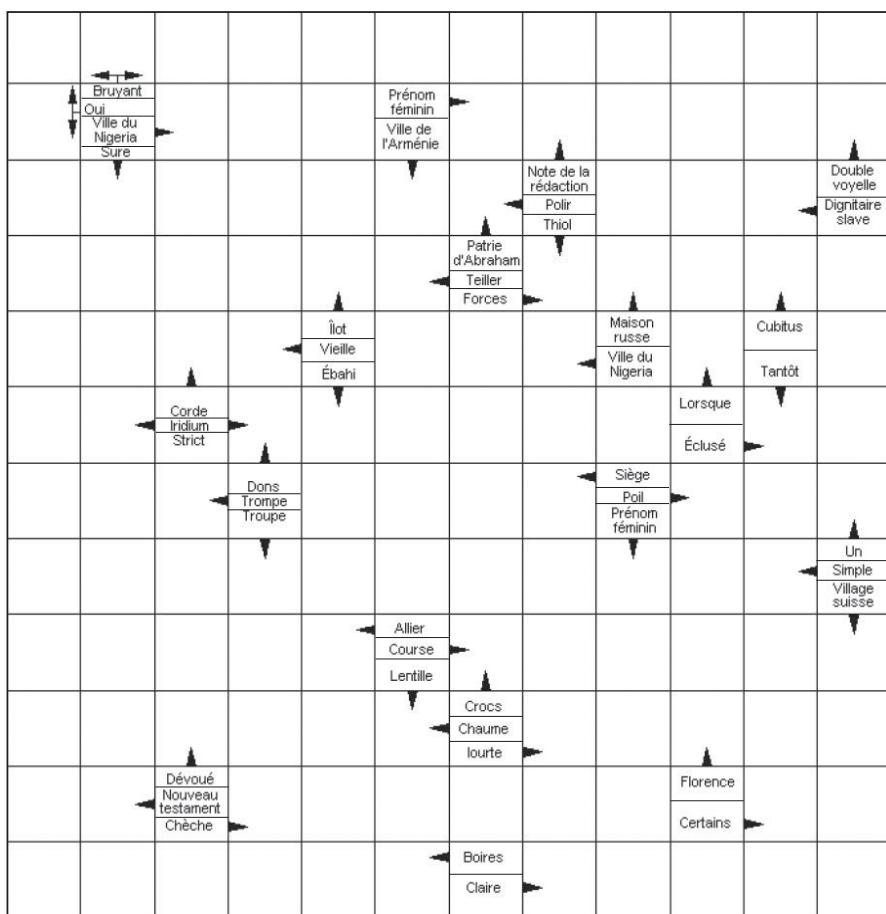
**20:50**

### 60 secondes chrono - Jeu

Durée : 2h30 - Présentateur : Alex Goude  
Episode 6  
La famille candidate va devoir relever dix défis, basés uniquement sur l'utilisation d'objets d'usage quotidien. Chaque nouvel exercice, simple d'apparence, va pourtant mettre les nerfs des candidats à rude épreuve, et faire appel aussi bien à leur patience qu'à leur dextérité. Sans pour autant perdre de vue le chronomètre, puisqu'ils n'auront que 60 secondes pour réussir chaque épreuve. Chaque défi relevé avec succès permettra à la famille de gravir un échelon supplémentaire sur l'échelle des gains. Pour remporter les 100 000 euros mis en jeu, il lui faut donc réussir dix épreuves à la suite. Mais bien évidemment, la difficulté va crescendo au fur et à mesure que les candidats avancent dans le jeu, et les erreurs sont fatales. Si deux erreurs sont tolérées, la troisième sonnera la fin de la partie.



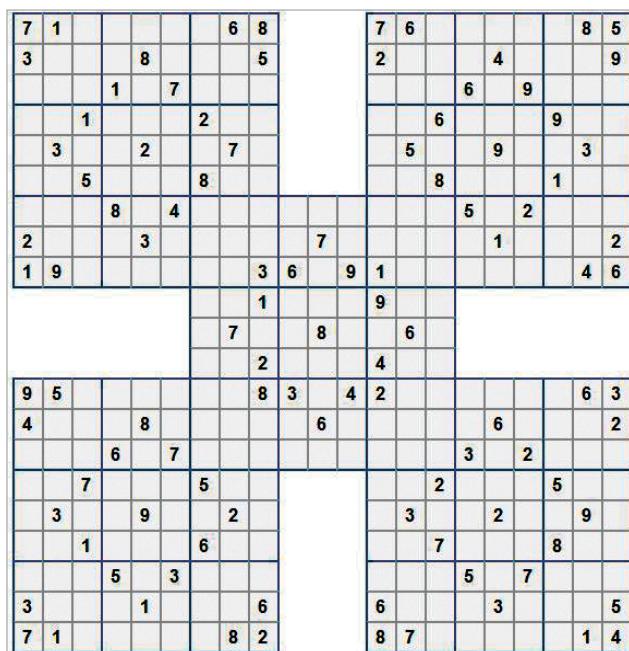
## Mots fléchés n°214



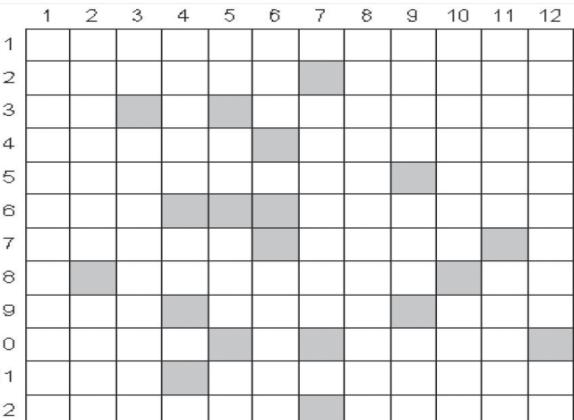
## Samurai-sudoku n°214

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



## Mots croisés n°214



## Horizontalement:

1. Immunise contre un poison
2. Filet de pêche carré - Médecin américain d'origine russe
3. Largeur d'une étoffe - Tordis
4. Botaniste néerlandais - Relatif aux infractions qui peuvent frapper leurs auteurs
5. Physicien suisse puis américain, d'origine allemande - Sigle de l'angl. Hum an Immuno-Deficiency Virus
6. Poisson d'eau douce - Hangar
7. Qui se meut avec agilité - Fils de Sem
8. Combat, rixe à coups de poing - Titane
9. Prière catholique à la Vierge - Céder à une incitation (p.p.) - Monogramme grec de Jésus
10. Arctique - Famille princière d'Italie
11. Solution - Ecrivain français
12. Coupée - Haler

## Verticalement:

1. Animosité
2. Plante - Unité de force électromotrice
3. Thallium - Inattendue
4. Ecrivain américain - Pron. pers.
5. île française de l'Atlantique - Stokes
6. Colère - Langue non indo-européenne parlée dans l'Antiquité
7. Torsade
8. Porteraient un coup avec violence
9. Grosse mouche - Qui n'a pas d'éclat - Service du travail obligatoire
10. Fondateur de la dynastie des Aghlabides - Aussi, de même
11. Insecte abondant près des eaux-Sujet
12. Caches qqch - Infinitif

## ECHECS

# 5 pays annoncés à l'Open international de Sidi Bel-Abbès

Les échiphiles de cinq pays prendront part à la 9<sup>e</sup> édition de l'Open international des échecs de Sidi Bel-Abbès, prévu du 7 au 9 mars au centre culturel Benghazi Cheikh, annonce mardi un communiqué de la Ligue des Echecs de Bel-Abbès.

Outre l'Algérie, le rendez-vous de Bel-Abbès, homologué par la Fédération internationale des échecs, enregistre la participation de concurrents de la Namibie, du Zimbabwe, de la Zambie et de la Tunisie. Organisée sous l'égide de la Fé-

dération algérienne des Echecs, la compétition se déroulera selon le système suisse 9 rondes à la cadence de 25 minutes avec l'ajout de 10 secondes. La cérémonie d'ouverture aura lieu le jeudi 7 mars à 16h00.

## LE PROGRAMME DU TOURNOI :

**Jeudi 7 mars:**  
17h00: Première ronde  
18h30: Deuxième ronde

**Vendredi 8 mars:**  
8h30 : Troisième ronde  
10h00: Quatrième ronde



11h15: Cinquième ronde  
14h30: Sixième ronde  
15h45: Septième ronde  
17h00: Huitième ronde

**Samedi 9 mars:**  
8h30 : Neuvième ronde  
10h30: cérémonie de clôture et remise des prix

## COMITÉ OLYMPIQUE ALGÉRIEN

## Mohamed Bouabdelah candidat à la présidence

M. Mohamed Bouabdelah a annoncé, mardi, sa candidature à la présidence du Comité olympique algérien (COA) dont l'assemblée générale élective (AGE) est prévue le 16 mars au siège de l'instance olympique. «Après mûre réflexion et consultations, j'ai décidé de me porter candidat à la présidence du Comité olympique algérien. Ma candidature s'inscrit dans le mouvement de renouveau qui est en train de naître et se mettre en place», a indiqué dans un communiqué le Dr Bouabdelah, fraîchement élu président de la Fédération algérienne de tennis (FAT). Bouabdelah (52 ans), spécialiste en

chirurgie générale, est un ancien tenant international, il a même participé à une coupe Davis en 1983. Il est en outre, actuellement membre du bureau exécutif de l'Union africaine de la médecine du sport. Il a assuré également la vice-présidence du COA.

«Partisan de "agir ensemble", je ne ménagerais aucun effort pour que soit respectée la collégialité, la concertation et la solidarité au sein du mouvement sportif national (...), à qui il appartient de ne pas rater cette phase historique qui appelle à la refondation et au regroupement de toutes ses forces», a précisé le Dr Bouabdelah dans sa lettre

d'annonce. C'est la deuxième candidature officielle à la présidence de l'instance olympique après celle de Mustapha Berraf déposée dimanche dernier. La date limite de dépôt de candidatures à la présidence du COA est fixée au 9 mars à 18h00.

L'assemblé générale du Comité olympique algérien compte 80 membres. Le bureau exécutif du COA est composé de représentants de huit (8) fédérations olympiques, quatre (4) fédération non-olympique et un membre féminin.

## 4<sup>e</sup> meeting national militaire féminin d'athlétisme vendredi à Ben-Aknoun (Alger)

Le 4<sup>e</sup> meeting national militaire féminin d'athlétisme, aura lieu vendredi à 18h00 au Centre de regroupement et de préparation des équipes sportives de Ben-Aknoun (Alger), indique mardi un communiqué de l'Armée nationale populaire (ANP). «Cette 4<sup>e</sup> édition du meeting national militaire féminin d'athlétisme, qui coïncide avec la célébration de la Journée mondiale de la femme, verra la participation des meilleures athlètes militaires féminines relevant des différents Commandements de forces, des Régions militaires et des Ecoles de formation de l'Armée nationale populaire», selon la même source. «Par l'organisation de telles manifestations sportives, le sport militaire démontre, une nouvelle fois, son engagement actif et permanent au service de la promotion et du développement du sport féminin au sein de l'Armée nationale populaire», ajoute le communiqué. «Dans ce cadre, les spectateurs et particulièrement ceux du sexe féminin sont cordialement invités à assister à cet événement sportif national militaire», conclut le texte.

## AGE DE LA FAHB

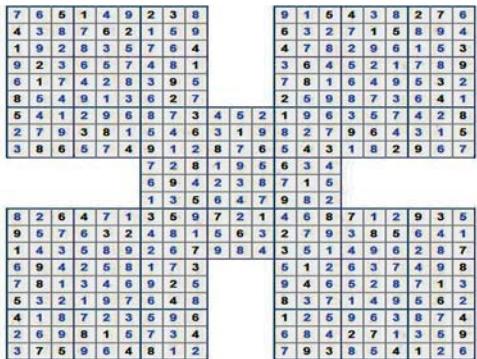
## Aït Mouloud ne briguera pas un nouveau mandat

Le président sortant de la fédération algérienne de handball (FAHB), Djaâfar Aït Mouloud, ne briguera pas un nouveau mandat à la tête de l'instance fédérale, lors de l'assemblée générale élective (AGE) prévue le 14 mars.

«Je ne suis pas chaud pour me présenter à nouveau à la tête de la fédération. Je pense que le moment est venu pour moi de me retirer», a affirmé mercredi à l'APS Aït Mouloud. Djaâfar Aït Mouloud avait été élu président en 2009.

Son mandat a été marqué par l'arrêt du championnat d'excellence, suite au boycott de certains clubs, contestant le nouveau système de compétition promu par la Fahb. L'instance fédérale a tenu lundi son assemblée générale ordinaire (AGO), au cours de laquelle les bilans moral et financier de l'exercice 2012 et du mandat olympique 2009-2012, ont été adoptés. Le délai du dépôt des dossiers de candidatures est fixé au samedi 9 mars à 18h00.

## Solution Samurai-sudoku N°213



## Solution Mots Croisés N°213

HENRICHENONT  
ABOULIE■AREU  
BESTIALES■AM  
IN■O■■INSANE  
LIESSE■VENTS  
IENISSEI■SIC  
TR■D■THERÈSE  
ASPET■OUI■EN  
T■I■IONS■ARC  
INSPECTEUR■E  
OISON■E■RMI■  
N■EUSKERIENS

## Solution Mots Fléchés N°213

THESAURISEUR  
■ATON■OBIS■V  
KUALALUMPUR■  
ATELER■OSER  
NESS■OKAS■BO  
SSI■MINER■RUS  
A.SEN■LACETS  
SOUSTRAIRE■A  
C■P■EU■GALET  
IMPORTUNS■L■  
TAO■IL■ESSAI  
Y■TAMISEE■NO

**CHAMPIONNAT DE LIGUE 1 (23E J)/DEMAIN À BEJAIA  
À 17H45 , JSM BÉJAIA-ES SÉTIF :**

## Sétif pour confirmer son statut

**S. Ben**

Le leader actuel du championnat d'Algérie et champion d'Algérie en titre d'ailleurs, l'ES Sétif effectuera un difficile déplacement à Béjaïa pour y affronter la Jeunesse locale pour confirmer son statut de leader et sa bonne dynamique.

En effet, les Sétifiens qui restent sur une belle qualification aux quarts de finales de la Coupe d'Algérie dont le tirage au sort est prévu aujourd'hui, veut bien garder cette dynamique des victoires et ainsi garder son avance sur son poursuivant immédiat l'USM El Harrach dont sept points séparent. Il faut juste préciser que ce match, prévu initialement pour samedi à 15 heures, a été avancé pour demain à 17h45, au stade de l'Unité maghrébine de Béjaïa, par la Ligue de football professionnel.

Pour ce match et compte tenu du fait que l'équipe qui se trouve à la 8<sup>e</sup> place avec 28 points traverse un passage à vide, l'entraîneur de la JSMB table sur un sursaut d'orgueil pour battre cette redoutable équipe l'Entente de Sétif.

L'équipe prépare ce match depuis quatre jours et Solinas ne pourra compter sur les services de Megalti qui devait passer sur le billard hier alors que Hannachi souffre d'une déchirure musculaire sans oublier le défenseur Zafour et Zerrara. Ce dernier a été autorisé à rester au chevet de son père malade.

Le jeune stoppeur de la JSMB, Laribi estime que «Nous n'avons pas droit à l'erreur. L'essentiel pour nous c'est le maintien ; notre mission ne sera pas facile devant le leader mais ce que je peux dire c'est que seule la victoire nous intéresse face à l'ESS».

Du côté sétifien, on notera l'intoxication alimentaire dont ont été victimes pas moins de dix joueurs dont Gourmi, Khedairi, Nadji etc.



Le milieu de terrain setifien Gourmi dira d'ailleurs «j'espère être d'attaque ce vendredi. Ce match a un cachet particulier et il nous faut être à cent pour cent de nos moyens pour espérer glaner les trois points de la victoire. Il nous faut faire preuve d'intelligence au cours de la rencontre pour arracher un bon résultat», conclut Gourmi.

Il faut rappeler que les Sétifiens qui sont imbattables chez eux n'ont enregistré que trois mauvais résultats à l'extérieur et ce, face à la JS Saoura, l'ASOP Chlef et l'USM Alger. C'est dire combien dure sera la tâche des Béjaouis face à cette équipe sétifiennne qui progresse de match en match en devenant de plus en plus redoutable.

Pour les gars de la JSMB, s'il faut battre l'ESS pour tenter d'assurer très vite le maintien», comme le précise le coach Solinas, il faut dire aussi que les joueurs veulent une victoire contre Sétif pour se présenter devant l'Asanti avec un moral au beau fixe pour le compte de la Ligue des champions africaine. Et c'est ce qui donne à ce match ce cachet bien particulier.

### Programme :

**Vendredi 8 mars :**  
JSM Bajaïa-ES Sétif (17h45)

**Samedi 9 mars (15h00) :**  
MC Oran-MCE Eulma  
JS Saoura-CA Batna  
USM Alger-USM Harrach (17h45)  
ASO Chlef-WA Tlemcen (18h00)  
CS Constantine-MC Alger  
CR Belouizdad-JS Kabylie  
USMB Abbes-CABB Arreridj

<b>Classement :</b>	<b>Pts</b>	<b>J</b>
1. ES Sétif	49	22
2. USM El-Harrach	42	22
3. MC Alger	39	22
4. USM Alger	37	22
5. CS Constantine	36	22
6. CR Belouizdad	33	22
7. JS Kabylie	31	22
8. JS Béjaïa	28	22
9. JS Saoura	27	22
--. MC El-Eulma	27	22
11. ASO Chlef	25	22
12. CABB Arreridj	24	22
13. WA Tlemcen	21	22
14. MC Oran	20	22
--. USM Bel-Abbès	20	22
16. CA Batna	18	22

**CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE  
L2 (23<sup>e</sup> JOURNÉE)**

## Le RC Arba et le CRB Aïn Fekroun veulent prendre le large

Les co-leaders du championnat d'Algérie de Ligue 2 de football, le RC Arba et le CRB Aïn Fekroun, évolueront tous deux à domicile lors de la 23<sup>e</sup> journée, vendredi et samedi contre respectivement le MO Constantine et le NA Hussein-Dey avec l'objectif de creuser l'écart avec leurs poursuivants. Le RCA ouvrira le bal vendredi en accueillant des Mocistes, 15<sup>es</sup>, toujours dans la lutte pour assurer leur maintien parmi les professionnels de la Ligue 2, où rien n'est encore joué mis à part pour la lanterne rouge, le CR Témouchent, qui a mis les deux pieds en division amateur.

Les hommes de Samir Boudjaârane doivent cependant faire attention à cette équipe du MOC qui reste sur deux victoires de suite, dont une à Batna contre le Mouloudia local (2-1) lors de la précédente journée. Le lendemain, le CRBAF, éliminé mardi en huitièmes de finale de la coupe d'Algérie par le CR Belouizdad, sera mis à rude épreuve face au NAHD, en net redressement depuis le retour de l'entraîneur Salem Gassi, en témoignent cette 6<sup>e</sup> place au classement et cette victoire historique (10-0) face au CRT. En dépit de son élimination en coupe, qui coïncide avec sa première défaite de la saison à domicile, l'équipe d'Aïn Fekroun est en passe de réaliser une accession historique en L1.

Plusieurs derbys sont, par ailleurs, au programme de cette 23<sup>e</sup> journée, notamment celui de la Mitidja entre l'O Médéa (12<sup>e</sup>) et USM Blida (5<sup>e</sup>) aux objectifs diamétralement opposés puisque l'équipe de la Ville des Roses continue de croire en ses chances d'accession, alors que les gars du Titteri jouent leur survie en L2. Autre derby entre une équipe jouant l'accession et une autre le maintien, celui de l'Ouest qui se déroulera au stade du 13-Avril de Saida entre le MCS (12<sup>e</sup>) et l'ES Mostaganem (4<sup>e</sup>). De son côté, le MO Béjaïa, qui complète le podium, effectuera un périlleux déplacement à Annaba pour croiser le fer avec les Tuniques rouges bônoises qui sont distancées et occupent le ventre mou du classement (8<sup>e</sup>). Le SA Mohammadia (14<sup>e</sup>) devra tirer profit de son déplacement à Aïn Témouchent, où il trouvera une équipe complètement démobilisée, pour revenir avec la totalité du gain et s'éloigner des profondeurs du classement. Le stade Abed Hamdani d'El-Khroub sera le théâtre d'une empoignade serrée entre l'ASK et l'AB Merouana qui partagent la 10<sup>e</sup> place au classement avec 4 points seulement de plus sur le premier relégable (SAM). Une défaite propulserait donc le perdant vers le bas du tableau et permettrait au vainqueur de respirer quelque peu, tandis qu'un match nul ne ferait l'affaire d'aucune des deux équipes. Enfin, l'ASM Oran (7<sup>e</sup>) accueille le MSPB (9<sup>e</sup>) qu'il devance de trois unités dans un match ouvert à tous les pronostics.

### Programme :

#### Vendredi à 15h :

AS Khroub - AB Merouana  
MC Saida - ES Mostaganem  
ASM Oran - MSP Batna  
RC Arba - MO Constantine  
CR Témouchent - SA Mohammadia  
O Médéa - USM Blida  
USM Annaba - MO Béjaïa

#### Samedi :

CRB Aïn Fekroun - NA Hussein-Dey

<b>Classement</b>	<b>Pts</b>	<b>J</b>
1. CRB Aïn Fekroun	44	22
--. RC Arba	44	22
3. MO Béjaïa	40	22
4. ES Mostaganem	39	22
5. USM Blida	35	22
6. NA Hussein-Dey	33	22
7. ASM Oran	31	22
8. USM Annaba	29	22
9. MSP Batna	28	22
10. AS Khroub	27	22
--. AB Merouana	27	22
12. MC Saida	26	22
--. O Médéa	26	22
14. SA Mohammadia	23	22
15. MO Constantine	22	22
16. CR Témouchent	5	22



rejeté sa demande. Las d'ingratitude et de travailler toujours sous pression sans contrepartie, il a décidé de quitter la JSK. Du côté du staff technique, les choses ne semblent pas aller au mieux.

Notre source ajoute que Sandjak aurait déjà pris la décision de quitter la JSK à la fin de saison. L'entraîneur de la JSK a fini par comprendre que la JSK n'est plus le club qu'il avait connu il y a 10 ans. Les relations tendues qu'il entretient avec l'ensemble des dirigeants, qui essaient à chaque fois de s'ingérer dans son travail, le font réfléchir. Le staff médical n'est pas lui aussi dans une meilleure posture. Notre source rajoute qu'il se pourrait même que les choses explo-

sent une fois que le maintien aurait été assuré. Par ailleurs, on évoque des problèmes qui ont surgi entre Hannachi et Sandjak.

On parle de rapports pas du tout au beau fixe entre les deux hommes, alors qu'il n'y a pas si longtemps, ils ne cachait pas leur bonne entente et leur estimé l'un pour l'autre.

A rappeler que le boss kabylie a fait des pieds et des mains pour s'attacher les services de l'ex-entraîneur des Verts Nasser Sandjak, qui a répondu à l'appel du cœur pour sauver le club phare de la Kabylie de la relégation.

CAN-2013 U-20/ ALGÉRIE

# Nobilo dévoile sa liste

L'entraîneur de la sélection algérienne de football des moins de 20 ans, Jean Marc Nobilo, a rendu publique mercredi sa liste de joueurs retenus pour la coupe d'Afrique des nations de la catégorie qu'organisera l'Algérie du 16 au 30 mars prochain à Oran et Aïn Témouchent. Sur une liste de 21 joueurs, 13 sont issus de l'Académie de la Fédération algérienne de football (AC FAF) et 6 évoluent en France.

Le championnat d'Algérie de Ligue 1 est représenté par deux éléments, à savoir Haddouche Zakarya (ASO Chlef) et Ferhat Zinedine (USM Alger). Pour préparer le rendez-vous africain, la FAF a pris la

décision d'intégrer l'équipe de l'Académie dans le championnat d'Algérie amateur (groupe centre), histoire de lui permettre de se frotter à des formations seniors plus aguerries. Lors de la CAN-2013, l'Algérie évoluera dans la poule A, dont les matches auront lieu à Aïn Témouchent, avec l'Egypte, le Ghana et le Bénin, tandis que la poule B, programmée à Oran, regroupe la RD Congo, le Nigeria (tenant du titre), le Mali et le Gabon.

#### Liste des joueurs retenus:

Belabes Ayoub (US Quevilly), Kacem Sofiane (AC FAF), Torche Nassim (Lyon

Ducher), Aoulmi Hicham (AC FAF), Abdellaoui Ayoub (AC FAF), Toumi Mokhtar (Montpellier), Cherifi Redouane (AC FAF), Madani Mohamed Amine (AC FAF), Barka Mohamed El Amine (AC FAF), Aklil Nazim (AC FAF), Saïd Jighi Abderrahmane (AC FAF), Bourdim Abderrahmane (AC FAF), Benkhemissa Mohamed (AC FAF), Belalem Djamel (AC FAF), Ensaad Abderrahmane (AC FAF), Zenadi Kenzi (Sedan), Benkablia Mohamed (AC FAF), Ouali Bilal (Reims), Izerghouf Mohamed (Rennes), Haddouche Zakarya (ASO Chlef) Ferhat Zinedine (USM Alger).



## L'équipe est prête, l'objectif est d'atteindre les demi finales

L'entraîneur de la sélection algérienne de football des moins de 20 ans, Jean-Marc Nobilo, a indiqué mercredi à Alger que son équipe est «prête» à relever le défi et se qualifier aux 1/2 finales du championnat d'Afrique des nations U20 qui organisera l'Algérie du 16 au 30 mars prochain à Oran et Aïn Témouchent.

«J'ai le sentiment que l'équipe est prête pour ce championnat. Tout est clair, l'objectif est de se classer premier ou second du groupe A le soir du 22 mars à l'issue du dernier match face au Ghana», a déclaré le technicien français lors d'un point de presse tenu à la salle de conférence du complexe olympique Mohamed-Boudiaf d'Alger. Nobilo a mis à profit cette rencontre avec la presse pour annoncer la liste des 21 joueurs retenus pour ce rendez-vous continental. 13 des joueurs convoqués sont issus de l'Académie de la Fédération Algérienne de football (AC FAF) et six évoluent en France. Les deux autres, Haddouche

Zakarya (ASO Chlef) et Ferhat Zinedine (USM Alger) évoluent en ligue 1 du championnat d'Algérie. «L'essentiel du travail a été réalisé durant les cinq stages organisés ainsi que les rencontres disputées à Alger. Les 10 derniers jours seront réservés à la préparation tactique et psychologique», a-t-il dit, estimant qu'il a fait confiance «aux meilleurs joueurs U20» pour représenter l'Algérie dans cette compétition. Pour préparer le rendez-vous africain, la FAF a pris la décision d'intégrer l'équipe de l'Académie dans le championnat d'Algérie amateur (groupe centre), histoire de lui permettre de se frotter à des formations seniors plus aguerries. Lors de la CAN-2013, l'Algérie évoluera dans la poule A, dont les matches auront lieu à Aïn Témouchent, avec l'Egypte, le Ghana et le Bénin, tandis que la poule B, programmée à Oran, regroupe la RD Congo, le Nigeria (tenant du titre), le Mali et le Gabon.

## CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE INTER-RÉGIONS (GR. CENTRE-EST)

### La JSB Tadjen Janet rétrogradée en division inférieure

La commission de discipline de la Ligue inter-régions de football (Lir) a prononcé la suspension de l'équipe de la JSB Tadjen Janet pour la saison en cours et sa rétrogradation en division inférieure lors du prochain exercice pour avoir fait participer à un match un joueur suspendu, a annoncé mercredi la Lir. Cette décision a été prise suite aux réserves formulées par le FC Bir El-Arch sur la participation de Khouatra Akram de la JSB Tadjen Janet lors du match entre les deux équipes le 19 février dernier alors que le joueur était sous le coup d'une suspension d'un match ferme. De ce fait, la commission de discipline a décidé de donner gain de cause au club plaignant et tous les prochains matches de la JSB Tadjen Janet dans le cadre du championnat sont annulés. Les résultats des rencontres déjà jouées sont maintenus et les équipes appellées à rencontrer la JSBT lors des prochaines journées compteront trois (03) points et totaliseront trois buts pour et zéro but contre.

## Publicité

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
WILAYA D'ALGER  
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE DAR EL BEIDA  
COMMUNE DE BORDJ EL KIFFAN

## AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

NIF : 41000200001608501029

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale de Bordj El Kiffan lance un avis d'appel d'offres national ouvert, en application des articles 26 et 29 du décret présidentiel 10/236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics, modifié et complété portant sur :

#### Acquisition de matériel roulant au profit de la commune de Bordj El Kiffan

Avis d'appel d'offres N° 002/2013 relatif à l'acquisition de 04 camions à benne capacité 20 tonnes.

Avis d'appel d'offres N° 003/2013 relatif à l'acquisition d'un rétrocargeur

Les entreprises qualifiées dans le domaine, soit fabricants, revendeurs ou représentants du matériel roulant cités ci-dessus, intéressées par le présent avis d'appel d'offres national ouvert, peuvent retirer les cahiers des charges auprès du bureau des marchés de la commune de Bordj El Kiffan contre paiement de **1 500 (mille cinq cents) dinars.**

#### A) Plis 01 : - l'offre technique qui contient :

- Copie légalisée de l'attestation de dépôt des comptes sociaux pour les sociétés commerciales dotées de la personnalité morale de droit algérien.
- Le Numéro d'identification fiscale (NIF), pour les soumissionnaires nationaux et les soumissionnaires étrangers ayant déjà travaillé en Algérie.
- L'extrait du casier judiciaire du gérant du soumissionnaire en cours de validité.
- Spécifications techniques.

- Une copie légalisée du registre de commerce.
- Les bilans financiers des trois (03) dernières années.

- Attestation de bonne exécution des prestations réalisées.

- L'engagement solidaire fabricant/représentant exclusif/revendeur.

- Copie légalisée de l'autorisation délivrée par les services compétents.

- Statut de l'entreprise s'il y a lieu.

- Les références bancaires.

- Délibération de signature s'il y a lieu

- Copies légalisées des attestations fiscales et d'organisme de sécurité (CNAS, CASNOS, extrait de rôle et carte d'immatriculation fiscale) à noter que l'extrait de rôle doit être apuré au calendrier.

- Ces attestations peuvent être fournies après la remise des offres avec l'accord du service contractant, et tout état de cause, avant la signature du marché.

- Attestation de solvabilité

**N.B :** les pièces doivent être en cours de validité et légalisées dans l'année en cours (année 2013)

- Ces attestations peuvent être fournies après la remise des offres dans un délai de dix (10) jours.

- Le présent cahier des charges, dont toutes les pages paraphées et cachetées par le soumissionnaire annexé de ses spécifications techniques.

- Déclaration à souscrire dûment renseignée (modèle ci-joint).

- La déclaration de probité signée, cachetée et datée (selon modèle ci-joint).

#### B) - Pli 02 : l'offre financière comprendra :

- La soumission dûment signée, cachetée et datée.
- Le bordereau des prix unitaires dûment signé, daté et cacheté par le soumissionnaire

- Le devis estimatif et quantitatif dûment signé, cacheté et daté par le soumissionnaire.

Les offres techniques et financières doivent être adressées dans deux enveloppes fermées et distinctes introduites sous un seul pli fermé et anonyme portant le numéro d'appel d'offres national, l'intitulé de l'opération et la mention :

#### Soumission «à ne pas ouvrir»

#### Avis d'appel d'offres national ouvert

n° : ...../2013

- Intitulé de l'opération.

Adressé à :

**Monsieur le président de L'A.P.C de Bordj**

**El Kiffan**

La durée de préparation des offres et fixée à trente (30) jours à compter de la première publication dans le BOMOP ou la presse.

Le jour et l'heure de dépôt des offres et le jour correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres au plus tard à **14h00**.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période de **trois (03) mois** à compter de la date limite de dépôt des offres.

L'ouverture des plis est fixée en séance publique, en présence des entreprises, le dernier jour de la durée de préparation des offres à **14h00**.

## CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE INTER-RÉGIONS (GR. CENTRE-EST)

# La JSB Tadjenanet rétrogradée en division inférieure

**La commission de discipline de la Ligue inter-régions de football (LIRF) a prononcé la suspension de l'équipe de la JSB Tadjenanet pour la saison en cours et sa rétrogradation en division inférieure lors du prochain exercice pour avoir fait participer à un match un joueur suspendu, a annoncé hier la LIRF.**

Cette décision a été prise suite aux révélations formulées par le FC Bir El-Arch sur la participation de Khouatra Akram de la JSB Tadjenanet lors du match entre les deux équipes le 19 février dernier alors que le joueur était sous le coup d'une suspension d'un match ferme. De ce fait, la commission de discipline a décidé de donner gain de cause au club

plaquant et tous les prochains matches de la JSB Tadjenanet dans le cadre du championnat sont annulés. Les résultats des rencontres déjà jouées sont maintenus et les équipes appelées à rencontrer la JSB lors des prochaines journées compteront trois (03) points et totaliseront trois buts pour et zéro (00) buts contre.

## CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE AMATEUR (GR. CENTRE)

# Le programme de la 19<sup>e</sup> journée

Programme de la 19<sup>e</sup> journée du championnat d'Algérie amateur de football, groupe Centre, dont les matches auront lieu vendredi et samedi :

### Vendredi à 15h00 :

A Blida (stade Brakni) : Académie FAF - ES Ghozlane  
A Chéraga : USM Chéraga - NARB Réghaia  
A Bordj Ghadir : AS Bordj Ghadir - MC Mekhadma

### Samedi à 14h30 :

A Zéralda : ESM Koléa - RC Kouba  
A Khemis El-Khechna : IBK El-Khechna - JSM Chéraga  
A M'sila : WRB M'sila - WA Boufarik  
A Lakhdaria : IB Lakhdaria - A Boussaâda

**Exempt : Paradou AC**

## CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE INTER-RÉGIONS (GR. OUEST)

# Le programme de la 21<sup>e</sup> journée

Programme de la 21<sup>e</sup> journée du championnat d'Algérie inter-régions de football, groupe Ouest, dont les matches auront lieu vendredi à partir de 15h00 :

A Sidi Bel-Abbès : CRB Ben Badis - HB El-Bordj  
A Mecheria : SC Mécheria - CRB Bougibla  
A Sidi Chahmi : MB Sidi Chahmi - CRB Aïn El Turck  
A Bethioua : NRB Bethioua - ZSA Témouchent  
A Araba : ES Araba - CRB Hennaya  
A Oued Fodda : ORB Oued Fodda - SCM Oran  
A Adrar : CRB Adrar - JS Sig

**Exempt : MCB Debda**

## CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE INTER-RÉGIONS (GR. EST)

# Le programme de la 20<sup>e</sup> journée

Programme de la 20<sup>e</sup> journée du championnat d'Algérie inter-régions de football, groupe Est, prévue samedi à 14h00 :

A Ain M'lila : ASC Oued Zaouia - CRB El-Milia (12h00)  
A Batna : ES Bouakal - NRB Garem  
A Chelghoum Laïd : HB Chelghoum-Laïd - JS Pont Blanc  
A Guelma : ES Guelma - NT Souf (huis clos)  
A Souk Ahras : CS Hamma Loulou - IRB El-Hadjar  
A Constantine : MB Constantine - NRB Chréa  
A El-Oued : IRB Robbah - USM Sétif

## COUPE D'ALGÉRIE DE FOOTBALL (1/4 DE FINALE/U-21)

# Résultats du tirage au sort

Résultats du tirage au sort des quarts et demi-finale de la Coupe d'Algérie de football pour la catégorie des moins de 21 ans (U-21), effectué hier au siège de la Ligue de football professionnel (LFP) :

### Quarts de finale:

USM Harrach - ES Sétif  
CA Batna - USM Alger

ASO Chlef - MC Oran

AB Merouana - NA Hussein Dey

### Demi-finales:

Vainqueur (USM Harrach- ES Sétif) - vainqueur (CA Batna-USM Alger)

Vainqueur (ASO Chlef-MC Oran) - vainqueur (AB Merouana-NA Hussein Dey).

EN PARTENARIAT  
AVEC LA FÉDÉRATION  
ALGÉRIENNE  
DE FOOTBALL  
ET LA TÉLÉVISION  
ALGÉRIENNE

**Nedjma parraine la cérémonie du tirage au sort des quarts et demi-finales de la Coupe d'Algérie 2013**



Nedjma parraine pour la troisième année consécutive, la cérémonie du tirage au sort des quarts et demi-finales de la Coupe d'Algérie 2013, organisée ce jeudi 07 mars 2013, au Sheraton-Club des Pins à Alger en marge de l'assemblée générale élective de la Fédération algérienne de football (FAF).

## SPORTS BOULES

# L'assemblée ordinaire fixée au 8 mars à Ben Aknoun



## CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE INTER-RÉGIONS (GR. CENTRE-OUEST)

# Le programme de la 20<sup>e</sup> journée

Programme de la 20<sup>e</sup> journée du championnat d'Algérie inter-régions de football, groupe Centre-Ouest, prévue vendredi à 15h00 :

A Tiaret : ESB Dahmouni - IRB Sougueur  
A Djelfa : IR Ouled Nail - MB Hassi Messaoud  
A Hassi R'mel : USB Hassi R'mel - JS Haf Djabel  
A Ouargla : CR Béni Thour - FCB Frenda (huis clos)  
A Ain Defla : SC Ain Defla - CRB Aïn Oussera  
A Chlef : CRB Sendjas - Hydra AC  
A Mascara : ARB Ghrib - WAB Tissimsilt

## CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE INTER-RÉGIONS (GR. CENTRE-EST)

# Le programme de la 21<sup>e</sup> journée

Programme de la 21<sup>e</sup> journée du championnat d'Algérie inter-régions de football, groupe Centre-Est, prévue vendredi à partir de 15h00 :

A Mouzaïa : IB Mouzaïa - AB Barika  
A Alger (20-Août 55) : OM Ruisseau - MB Rouisset  
A BB-Arréridj : USF Bordj Bou-Arréridj - JSB Tadjenanet  
A Khemis El-Khechna : WA Rouiba - NRB Achir  
A Dar El-Beïda : CRB Dar El-Beïda - US Oued Amizour  
A Koura : CA Koura - FC Bir El-Arch  
A Ras El-Oued : Ras El-Oued Club - CRB Aïn Djasser  
**Exempt : US Doucène**

La Fédération algérienne des sports boules (FASB) tiendra son assemblée générale ordinaire, vendredi 8 mars à 14h00, au siège du Comité olympique algérien (COA), a annoncé hier un communiqué de l'instance fédérale.

La tenue de cette assemblée, ainsi que celle consacrée à l'élection du nouveau président et bureau exécutif, prévue le 14 mars à 10h00 au même endroit, seront organisées conformément aux dispositions circulaires et en application de la note méthodologique pour le renouvellement des instances sportives nationales du ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS).

L'AG ordinaire portera sur la présentation des bilans moral et financier de la saison (2011-2012), ainsi que ceux du mandat olympique (2009-2012). Les travaux de l'assemblée ordinaire seront ponctués par l'élection de la commission des candidatures et celle des re-cours pour l'AG élective.

Le président de la Fédération algérienne des sports de boules (FASB), M. El Hadi Makhlouf élu en 2009 et destitué de son poste en 2010 par le ministère de la Jeunesse et des Sports, avait été réhabilité et installé dans ses fonctions, le 6 janvier dernier, en application de la décision ministérielle du 17 décembre 2012 et celle du Tribunal arbitral (TAS).

# CR7

**«Désolé et heureux à la fois»**

**Modric**  
l'entrée de l'artiste

Entré à la 59<sup>e</sup> minute de jeu à la place d'Alvaro Arbeloa, Luka Modric a changé l'issue du 1/8 de finale retour entre Manchester United et le Real Madrid. Réduits à 10, les Anglais ont eu toutes les peines du monde à gêner le milieu de terrain croate, auteur d'un but splendide et de fulgurances précieuses pour les Merengues, qualifiés pour les quarts de finale.

<b>Les notes des Merengues</b>	
Diego Lopez	8
Coentrao	7
Khedira	6
Özil	6
Higuain	6
C. Ronaldo	5
Arbeloa	4
Varane	5
Ramos	5
Xabi Alonso	5
Di Maria	5



**Diego Lopez**  
**«C'est bon pour le moral»**

Il a été l'un des meilleurs sur la pelouse et sans aucun doute le sauveur du Real Madrid ce soir. Diego López est surtout heureux de cette victoire face à Manchester United (1-2), qui permet aux siens d'aller en quart de finale de la Ligue des Champions.

«C'est bon pour le moral, après une semaine fantastique. C'était loin d'être notre meilleur match, mais l'équipe a répondu présent face à une équipe qui nous a rendu la soirée très difficile».



## Messaouda ... Quand la maladie n'empêche pas d'aider son prochain

Il est des personnes dont la générosité n'a pas de limites et qui s'investissent, du mieux qu'elles peuvent, pour aider leur prochain.

C'est le cas de Messaouda, qui, après avoir éprouvé la douleur de la maladie avec son cancer du sein, a décidé d'ouvrir son foyer, à Alger, aux cancéreux et cancérueux venus d'autres wilayas pour les soutenir ne serait-ce que moralement.

En dépit du poids de la maladie, la partie de son conjoint en 2012 et de ressources insuffisantes, cette dame accueille des cancéreux dans son modeste logis de deux pièces et les accompagne dans leurs démarches, notamment dans leurs déplacements pour le traitement, la prise de rendez-vous ou des analyses.

Lorsque son cancer avait été diagnostiqué, elle était enceinte. Son médecin avait alors préconisé une interruption de la grossesse afin de préserver sa santé mais elle a préféré la mener à terme.

Après l'accouchement, elle est soumise à une chimiothérapie. Par chance pour elle, une fois admise à la clinique Debussy relevant du Centre Pierre et Marie Curie (CPMC) pour l'ablation des tumeurs malignes, les médecins découvrent que ces dernières ont définitivement disparu grâce au traitement. Son séjour à la clinique Debussy lui a permis de se rapprocher des malades venus des différentes régions du pays et de partager avec eux leur douleur physique et morale. Elle décide alors de leur apporter toute forme d'aide possible.

Messaouda ouvre son foyer aux cancéreux qui s'accordent aujourd'hui, ainsi que les corps médical et paramédical au courant de sa démarche, à dire que cette femme leur insufflé l'espoir et qu'ils avaient grâce à elle repris goût à la vie.

Pour le Dr Chemseddine Chekmane, chirurgien de la même clinique, Messaouda est une philanthrope qui fait tout son possible pour venir en aide aux cancéreux. Louiza (58 ans) venue de Sétif pour une ablation du sein a souvent été hébergée chez Messaouda pendant deux années. Cette patiente dit qu'elle ne sera jamais assez reconnaissante à cette généreuse bienfaïtrice.

Atteinte d'un cancer colo-rectal, Najat, la quarantaine, originaire de Biskra, témoigne elle aussi de sa gratitude envers Messaouda qui a hébergé aussi son frère souffrant de la même maladie quatre mois durant car la nature du traitement était incompatible avec les grosses chaleurs de Biskra.

Pour sa part, Mounira (42 ans) de Ghardaïa, et après une ablation du sein en 2011 était préoccupée par la question de l'hébergement pour suivre son traitement mais Messaouda lui a offert l'hospitalité.

## JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME **Le cœur y est**

Haddadi K.

**La commémoration de la Journée internationale de la femme est le fruit d'un combat séculier de celle-ci contre toutes les formes d'injustice, de ségrégation, de violence aussi.**

Elles ont été souvent subies dans la chair. S'agissant de notre pays, on ne peut que rappeler le courage, l'héroïsme de ces milliers de femmes, engagées dans la lutte de Libération nationale, apportant par leur génie propre, leur dévouement envers la patrie, leur part immense, à une liberté qui fut chèrement retrouvée.

Beaucoup de ces femmes menèrent un combat dans l'anonymat le plus complet. Beaucoup sont allées au sacrifice suprême. A côté de celles-ci oh ! combien les plus nombreuses, on se rappelle le noble combat et sacrifice de Hassiba Ben Bouali, Malika Gaïd et tant d'autres encore, de celui de Zohra Drif, de Djamilia Boupacha et de Djamilia Bouhired. Toutes auront mérité de la patrie.

Le combat était celui livré contre l'opposition, le racisme, le rejet de l'autre. Beaucoup de ces nobles femmes qui une fois l'indépendance obtenue, retourneront à leurs activités, d'autres furent consacrées dans des



fonctions politiques ou électorales. Leur lutte si elle changera d'objectif, fut poursuivie pour l'octroi de droits obtenus dans le feu du combat libérateur.

Force est de constater que la présence de la femme, la consolidation d'acquis sociaux fut une éprouvante lutte. La plus évidente fut celle menée pour l'existence d'un Code de la famille qui, tout en étant marqué par les valeurs qui sont les nôtres qui dérivent de notre sainte religion, tienne compte de l'évolution sociale contemporaine.

Le combat fut long. Les autorités politiques allèrent dans le sens de certaines revendications et notamment la rédaction d'une nouvelle mouture du Code de la famille. Aujourd'hui, les avancées sont certaines. Pratiquement, dans de nombreux secteurs économiques

ou socio-éducatifs, la présence de la femme est prépondérante. A l'université, dans l'enseignement, dans la justice, au sein des services de sécurité, la femme tient des positions influentes. Elle est en charge de hautes responsabilités. Au sein du gouvernement, cette présence reste plus discrète peut-être, mais à un niveau acceptable. C'est surtout dans les fonctions électives que grâce à la politique des quotas, on n'est pas encore à l'heure de la parité, les progrès sont les plus tangibles.

A l'APN, au Conseil de la nation, au sein des collectivités locales, la femme manifeste compétence et engagement. On ne peut oublier le secteur économique où on retrouve à la tête des entreprises ou à des fonctions supérieures, la femme avec des réussites notables à la clé. L'égalité de traitement est un

acquis important quand on sait que dans certains pays dits avancés, il existe encore des discriminations en matière salariale, notamment. Le droit de vote a toujours été considéré pour la femme algérienne comme naturel, alors que là aussi dans certains pays développés, la femme a dû attendre longtemps pour voir ce droit enfin reconnu.

Pour autant, la femme algérienne reste mobilisée pour l'amélioration de son statut.

On sait que le chômage touche surtout les femmes, que des droits sont encore ignorés bien que consacrés par la loi.

Les difficultés du quotidien en milieu rural, mais aussi urbain, pour la femme demeurent réelles. Il faut travailler pour améliorer le sort de ces milliers de mamans en proie à la détresse sociale. Que dire de ces femmes qui, par égarement dans la vie, se trouvent en proie à l'hostilité d'une société encore intranquille en matière du respect des règles sociales?

Il y a deux jours seulement, au Centre de presse de DK News à l'occasion d'un débat sur l'accueil en famille adoptive d'enfants abandonnés, il a été invoqué un changement dans les mentalités, une plus grande écoute à l'égard de ces femmes ciblées qui se retrouvent objet d'un rejet. Bien sûr, il n'est pas question de verser dans la permissivité, mais il s'agit de nos filles, de nos enfants. C'est un appel à la raison.

### LUTTE CONTRE L'OCCUPATION COLONIALE

## Les femmes algériennes ont joué un rôle déterminant dans la résistance populaire contre l'occupation



Les femmes algériennes ont joué un rôle déterminant dans la lutte contre l'occupation coloniale, à l'instar de la légendaire Lalla Fadhma N'soumer, a-t-on indiqué hier à Tizi-Ouzou lors d'une rencontre sur cette figure de proue de la résistance populaire, organisée à l'occasion de la célébration de la Journée internationale de la femme. Figure iconique symbolisant la résistance populaire contre les différentes expéditions menées par le Maréchal Randon de 1850 à 1857 pour la conquête de la Kabylie, Lalla Fadma N'soumer, malgré son jeune âge (27 ans à l'époque des faits), a émergé du lot de ses congénères «grâce au charisme de sa personnalité et à sa clairvoyance, à la limite d'une vision prophétique, qui lui ont permis d'avoir un ascendant certain sur les moussemiblins, qu'elle mobilisait lors de batailles livrées à l'ennemi», a souligné M. Si Youcef Mohamed, enseignant à l'université de Tizi-Ouzou. C'est à cette femme courage, qualifiée de «Jeanne d'Arc d'Algérie» par le maréchal

Randon, son bourreau, que les chefs guerriers de l'époque, à l'instar de Chérif Boubéghla et Si l'Hadj Amar s'adressaient pour «lancer l'appel au djihad et mobiliser tous les hommes des villages pour repousser l'ennemi», a ajouté M. Si Youcef au titre de sa conférence intitulée «Les conditions d'émergence de Fadhma N'soumer en tant que figure de proue de la résistance».

A bordant le rôle de la femme dans la lutte contre les forces d'occupation coloniale, l'universitaire Omar Kerdja a rappelé que celle-ci «ne se contentait pas seulement de l'aspect logistique, consistant à soigner les blessés, à cuisiner et à recharger les armes des combattants, mais aussi à pousser des youyous pour gal-

vaniser ces derniers à aller à l'assaut des troupes ennemis». Pour mieux souligner ce trait de la résistance populaire contre la conquête de la Kabylie, l'intervenant a mis en exergue les batailles de Tachkirt (juin 1854) et d'Icharriden (juin 1857), région située à cheval entre Aïn El Hammam et Larbaa Nath Irathen, durant lesquelles, a-t-il dit, «les femmes transportaient des vases de henné préparé qu'elles utilisaient pour tâcher tout combattant qui tenterait de fuir le champ de bataille».

«Celui qui serait, par malheur, marqué par cette tache de henné portera toujours l'infamie et sera renié non seulement par sa tribu, mais également par sa propre famille», a ajouté M. Kerdja,

en faisant remarquer que «les hommes, en ces temps-là, préféraient mourir sur le champs de bataille, plutôt que d'être déshonorés par les femmes, surtout quand celles-ci donnent l'exemple en allant au charbon». Ne pouvant pas affronter le courage des moussemiblins sur le terrain, l'ennemi, malgré son armada, ne put conquérir la Kabylie qu'en juin 1857, en usant de l'effet surprise, pour débarquer à Larbaa Nath Irathen, un jour de l'Aïd du mois de mai de la même année, a fait observer le conférencier.

Pour sa part, M. Kheddam Mohand Oubelkacem, inspecteur de l'éducation nationale, s'est intéressé à l'aura de ce personnage mythique que fut Lalla Fadhma N'soumer.

Cette dernière, a-t-il dit, «avait un sens de l'honneur et du sacrifice se situant à la limite de la spiritualité». Elle est allée, a-t-il souligné, «jusqu'à renoncer à se marier, malgré sa beauté, pour se consacrer entièrement à la résistance, et ce en dépit de multiples demandes en mariage».

APS